RÉPUBLIQUE
DU TCHAD

MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION

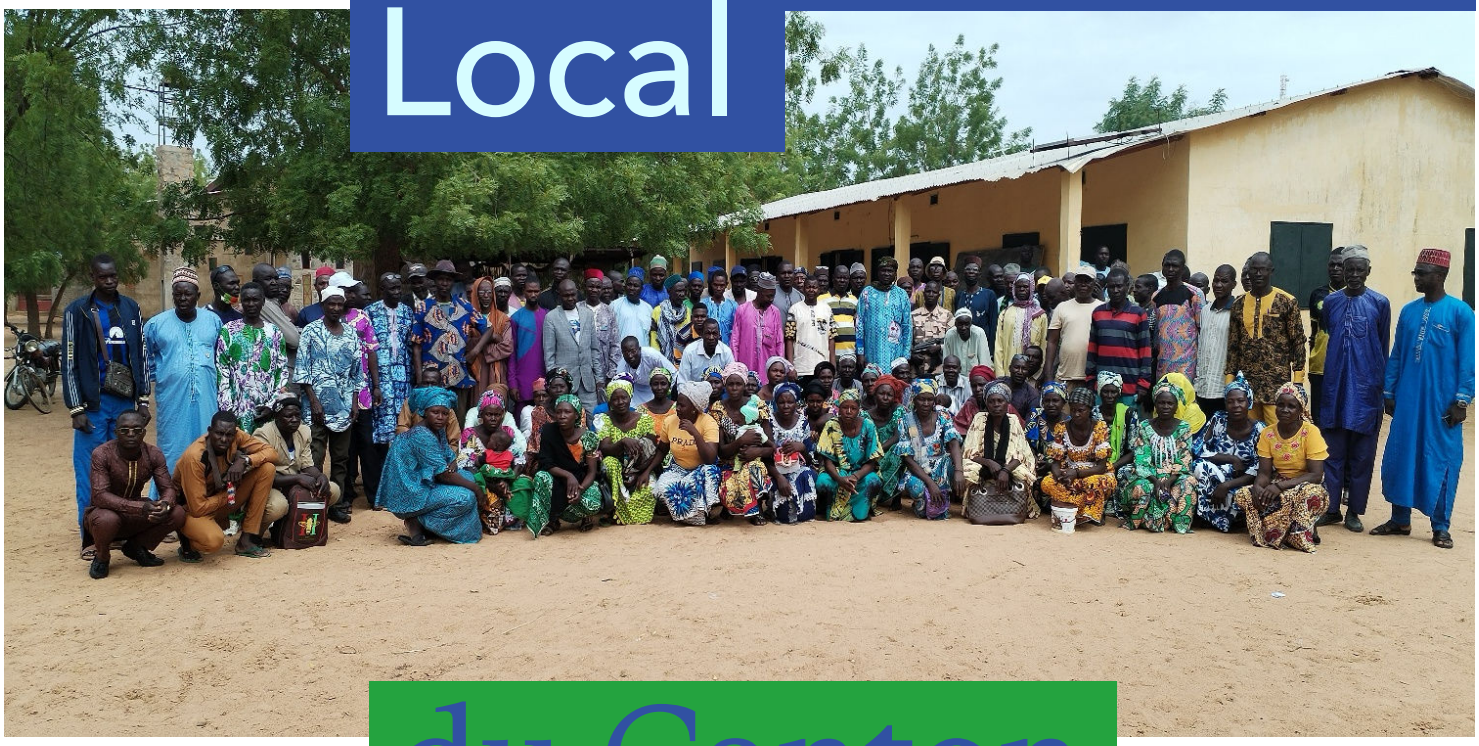
PROVINCE
DU MAYO-KEBBI EST

DEPARTEMENT
DU MONT-ILLI

CANTON TIKEM

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

Plan de Développement Local



du Canton Tikem

Période
2026-2029

Révisé par la communauté du canton Tikem avec
l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOE PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt Desjardins Développement international En partenariat avec Canada

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION 6
1.1. Contexte 6
1.2. Justification de la révision du PDL actuel 7
2. APPROCHE DE REVISION DU PDL 8
3. GENERALITE DU CANTON 10
3.1. La localisation géographique 10
3.2. Caractéristiques physiques du canton 10
3.2.1. Relief 10
3.2.2. Le climat 10
3.2.3. Les ressources naturelles du canton 12
3.2.3.1. Les ressources en sols 12
3.2.3.2. Les ressources en eau 12
3.2.3.3. Les ressources végétales 13
3.2.3.4. Les ressources fauniques 13
3.2.4. Les Aires Protégées 14
3.3. Milieu humain 15
3.3.1. Historique du canton 15
3.3.2. La démographie 15
3.3.3. Organisation sociale, politique et culturelle 16
3.3.4. Les organisations paysannes et autres organisations/associations/groupements 16
3.3.5. Les activités économiques 17
3.3.5.1. L'agriculture 17
3.3.5.1.1. Problématiques liées à l'agriculture 17
3.3.5.1.2. Impacts actuels et futurs des CC 18
3.3.5.2. Élevage 19
3.3.5.2.1. Problématiques liées à l'élevage 19
3.3.5.2.2. Impacts actuels et futurs des CC 20
3.3.5.3. La pêche 20
3.3.5.4. Le commerce 20
3.3.5.4.1. Problématiques liées au commerce 20
3.3.5.4.2. Impacts actuels et futurs des CC 20
3.3.5.5. L'artisanat 21
3.3.6. Système sanitaire et éducatif 21
3.3.6.1. Le secteur sanitaire 21
3.3.6.2. Le secteur scolaire 21
3.3.6.3. Les infrastructures économiques 21
3.3.6.4. Infrastructures routières et de communication 22

Impacts actuels et futurs des CC sur l'ensemble des infrastructures (sanitaires, scolaires, économiques) 22
3.3.7. La place des femmes 22
3.3.7.1. Problématiques liées au genre 22
3.3.7.2. Impacts actuels et futurs des CC 23
4. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON 24
4.1. Évaluation du niveau d'exécution du PDL précédent de Tikem 24
4.2. Révision des domaines d'intervention 24
5. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON BINDER 31
6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PDL) 53
6.1. Préambule 53
6.2. Mécanisme/Démarche préparatoire 53
6.3. Plan de travail annuel 56
6.4. Plan de mise en œuvre du suivi du PDL 56
7. CONCLUSION 58
8. ANNEXES 59
Annexe A : Approche de la révision du PDL de Tikem 59
Annexe B : Nombre de ménages enquêtés pendant la collecte de données 61
Annexe C : Données démographiques 63
Annexe D : Liste des centres de santé du canton Tikem 65
Annexe E : Liste des membres du Comité Cantonal de Développement (CCD) et de l'Association de Développement Cantonal (ADC) du canton Tikem 66
Annexe F : Liste des membres des commissions thématiques de Tikem 67
Annexe G : Fiches de suivi du mécanisme de pilotage 68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Types de sols du canton Tikem et cultures associées 12
Tableau 2 : Liste des groupements mixtes et féminins du canton Tikem 16
Tableau 3 : Synthèse de la mise en œuvre des projets du PDL de 2009-2013 24
Tableau 4 : Domaines d'intervention refondés 25
Tableau 5: Problème central, causes et conséquences liées à la Gouvernance locale et cohésion sociale 26
Tableau 6 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gestion durable des ressources naturelles 26
Tableau 7 : Problème central, causes et conséquences liées au développement économique local (agriculture, élevage et économie) 27
Tableau 8 : Analyse des problèmes majeurs dans le domaine des Services sociaux de base 28
Tableau 9 : Analyse des problèmes majeurs dans le domaine de gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 30
Tableau 10 : Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention 31
Tableau 11 : Plan d'action du domaine 1 - Gouvernance locale et cohésion sociale 32
Tableau 12 : Plan d'action du domaine 2 - Gestion durable des ressources naturelles 36
Tableau 13 : Plan d'action du domaine 3 – Développement économique local 40
Tableau 14 : Plan d'action du domaine 4 - Services sociaux de base résilients et sensibles au genre 45
Tableau 15 : Plan d'action du domaine 5 - Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 50
Tableau 16 : Organes de mise en œuvre du PDL et leurs rôles 53
Tableau 17 : Mécanisme de suivi (méthode de collecte des données, fréquences de collecte par les organes de coordination du PDL) 55
Tableau 18 : Plan de mise en œuvre du suivi du PDL 56
Tableau 19 : Nombre de ménages enquêtés pendant la collecte de données dans le canton Tikem (2025) 61
Tableau 20 : Liste des villages et de leur démographie 63
Tableau 21 : Liste des centres de santé dans le canton Tikem 65

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Photo de l'atelier de lancement de la révision du PDL du canton Tikem 8
Figure 2 : Étapes de révision du PDL de Tikem (2025) 9
Figure 3 : Carte de localisation du canton Tikem 10
Figure 4 : Évolution de la moyenne annuelle des températures minimales journalières entre la période historique et les horizons futurs 2035 et 2060 11
Figure 5 : Carte du CAPBL incluant le canton Tikem (source : Noé Tchad) 15
Figure 6 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL 54

LISTE DES ACRONYMES

AGR : Activités Génératrices de Revenu
ALD : Animateurs locaux de développement
AMC : Affaires mondiales Canada
ANAM : Agence Nationale de la Météorologie
APE : Associations des Parents d'Elèves
AV : Associations Villageoises
CAPBL : Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré
CC : Changement climatique
CCD : Comité Cantonal de Développement
CELIAF : Cellule de liaison et d'information des association féminines
CHF : Conflit Homme-Faune
CNCPRT : Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux au Tchad
COSAN : Comité de Santé
CT : Comité thématique
CTS : Comité technique de suivi
DID : Développement international Desjardins
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FOSA: Responsables de Formations Sanitaires (FOSA)
ILOD : Instances locales d'Orientation et de Décision
MEPDD : Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable
ODV : Organisation de Développement Villageois
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCGRN : Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PDL : Plan de Développement Local
PFNL : Produits Forestiers Non-Ligneux
PIDACC : Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger
PNCD : Parc National de Conkouati-Douli
PNZS : Parc National de Zah Soo
RFBL : Réserve de Faune Binder - Léré
SADAP : Solidarité africaine pour le développement de l'agro-pastorale
SIPSA : Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel
SISAAP : Système d'Information Alimentaire et d'Alerte Précoce
UAVA : Union des Associations Villageoises d'Agriculture
UE : Union Européenne
VBG: Violence Basée sur le Genre
ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le Plan de Développement Local (PDL) est un instrument participatif de planification locale du développement pour le territoire du canton. Inscrite dans le cadre de la décentralisation prônée par le gouvernement tchadien, la planification locale vise à valoriser les initiatives communautaires, à renforcer les dynamiques locales et à promouvoir la citoyenneté à travers l'instauration de pratiques de bonne gouvernance. À ce titre, le PDL se positionne comme un document de référence stratégique, intégrateur des priorités locales et des enjeux réels du développement territorial.

Le dernier PDL de Tikem (2009-2013) étant arrivé à la fin de sa période de validité, sa révision a été lancée en février 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt.

La révision des 5 PDL des cantons associés (Binder, Léré, Lagon, Gouin et Tikem) au Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) tout en renforçant la prise en compte des dimensions de changements climatiques (CC) et du genre constitue l'un des objectifs du projet ELLESadAPt. Le projet ELLESadAPt financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) est mis en exécution par un consortium formé de Baastel et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé. Il vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du CAPBL au Tchad, et au Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) au Congo (Brazzaville), tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La révision intégrale du PDL de Tikem a été menée tout au long de l'année 2025 conjointement par Baastel, bureau d'études en environnement, et l'ONG Noé Tchad, conformément à l'accord de partenariat signé entre l'ONG Noé et le ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) en 2021, accordant à Noé un mandat de gestion délégué du CAPBL pour une durée de 15 ans.

L'équipe de révision des PDL, en collaboration étroite avec le Comité Cantonal de Développement (CCD), a ajusté la méthodologie de révision des PDL afin d'assurer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre, tout en suivant l'approche consultative et participative des PDL précédents. Cette approche est alignée avec les orientations données par le nouveau guide de planification produit à l'échelle nationale, qui désigne les changements climatiques et le genre comme un nouvel axe prioritaire de la planification locale.

Pour assurer la pérennité de l'exercice de révision des PDL intégrant les dimensions changements climatiques et genre, le processus de révision des PDL proposé par le projet EA repose sur une approche de renforcement de capacités (sessions de formation dédiées) des différents acteurs locaux de la planification territoriale : membres de la communauté, membres des Comités Cantonaux de Développement (CCD), des animateurs locaux de développement (ALD), des organisations de développement villageois (ODV) des commissions thématiques (CT)). Ces acteurs ont été impliqués à toutes les étapes du processus de révision du DPL, à travers des sensibilisations portant sur les changements climatiques (vulnérabilité et adaptation) et la sensibilité au genre, des ateliers et des formations.

Le présent PDL s'articule autour de sept (7) sous-sections, hors annexes (voir table des matières).

1.2. Justification de la révision du PDL actuel

Les PDL sont des outils de planification locale qui permettent de définir, en fonction des priorités et des ressources disponibles ou à mobiliser, les priorités d'aménagement, de développement social et économique du canton sur une période déterminée. Il sert de référence pour le développement économique, social, environnemental et à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée.

A l'heure actuelle, les documents de planification locale intègrent de manière insuffisante les dimensions de changements climatiques et de genre. Or, le Tchad est aujourd'hui confronté à des défis majeurs en la matière. D'une part, les changements climatiques se manifestent de façon accrue à travers la dégradation des ressources naturelles, les irrégularités de pluviométrie, la désertification, l'insécurité alimentaire et les problèmes des ressources en eau. D'autre part, le pays est confronté à des inégalités persistantes du genre qui limitent l'accès des femmes et des filles aux ressources économiques, aux services sociaux de base, à la gouvernance locale et aux instances de décision. Or, les femmes bien que souvent marginalisées jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, l'élevage, l'éducation et la cohésion sociale à l'échelle des cantons.

Dans le cadre du projet ELLESadAPt, des études ont été menées dans le CAPBL sur la vulnérabilité actuelle et future des écosystèmes et des communautés face aux changements climatiques en 2024. Elles ont mis en évidence que les actions anthropiques et pressions associées constituent le premier facteur de vulnérabilité pour les écosystèmes et les communautés, pour lesquels les changements climatiques viennent amplifier les effets.

Une planification locale inclusive, durable, résiliente prenant en compte la dimension genre est donc essentielle pour assurer une résilience des territoires et une participation de toutes les parties prenantes.

2. APPROCHE DE REVISION DU PDL

La révision des PDL est fondée sur un processus participatif constitué de consultations dans les villages et de commissions thématiques (membres des services déconcentrés de l'Etat et membre des CCD) sous la coordination des Comités de Développement Cantonaux (CCD).

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'approche adoptée dans le cadre de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre, consulter l'Annexes A ou le guide méthodologique produit à cet effet[1].



Figure 1 : Photo de l'atelier de lancement de la révision du PDL du canton Tikem

Les étapes de cette révision sont structurées en cinq phases (voir Figure 2) :

i) La préparation de la révision ;
ii) Le diagnostic participatif du PDL ;
iii) La planification ;
iv) La validation et diffusion du PDL,
v) Le suivi et évaluation du PDL.

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.

La figure ci-dessous présente les différentes phases et étapes habituelles de la révision du PDL de Binder (en vert), ainsi que les étapes additionnelles ajoutées afin d'assurer l'intégration des dimensions changements climatiques et genre (en orange).

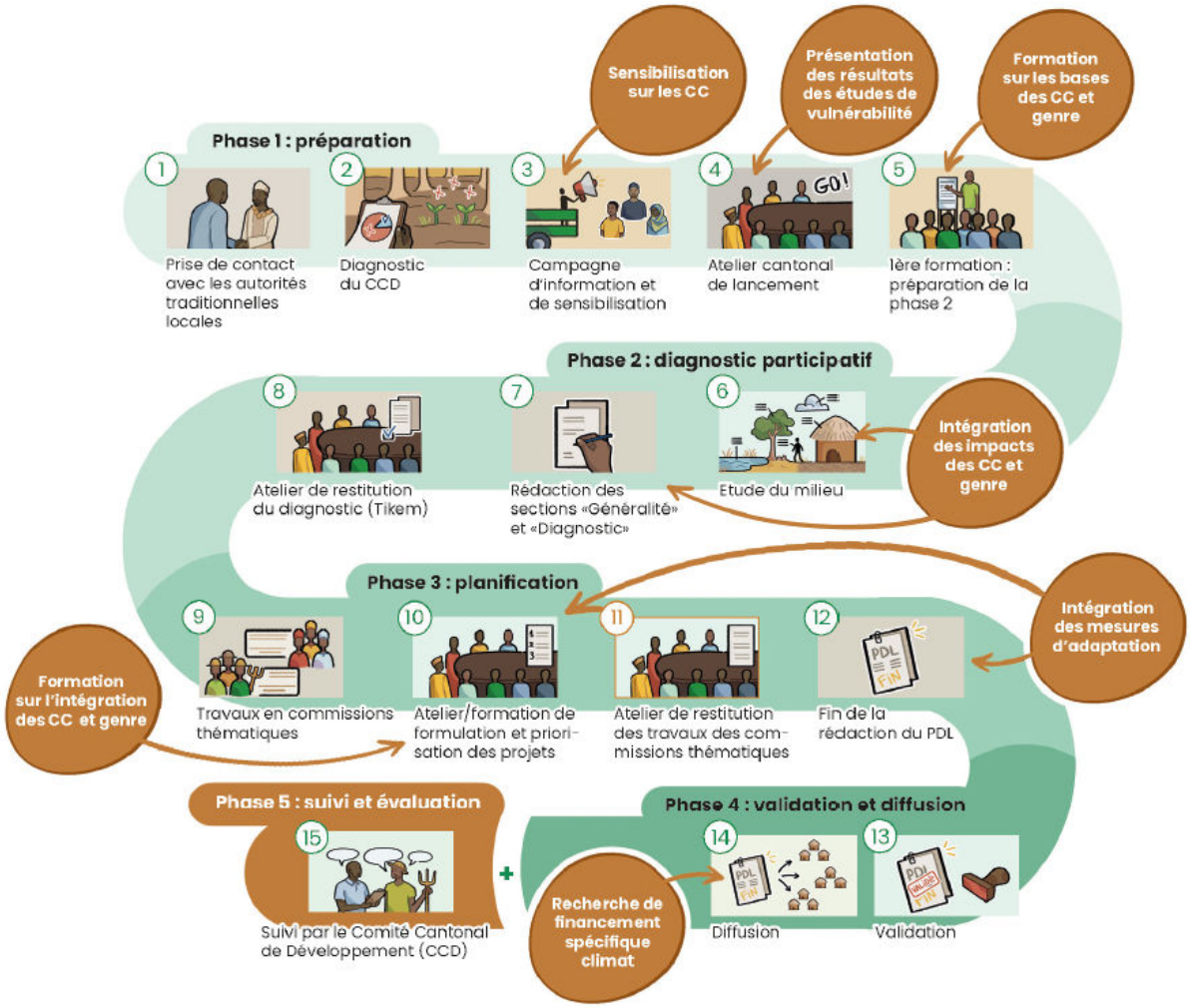


Figure 2 : Étapes de révision du PDL de Tikem (2025)

3. GENERALITE DU CANTON

3.1. La localisation géographique

Le canton Tikem est situé au Sud-Ouest de Fianga chef-lieu du Département du Mont d'Illi, dans la Région du Mayo-Kebbi Est. Il est limité à l'Est par les cantons Kéra et Mouta, au Sud par le canton Torrock et Gouin, à l'Ouest par le canton Lagon et Binder et au Nord par le canton Youé. Il a une superficie de 642 km$^{2.}$ Le canton Tikem est subdivisé en deux sous-préfectures : la sous-préfecture de Tikem et la sous-préfecture de Gamba.

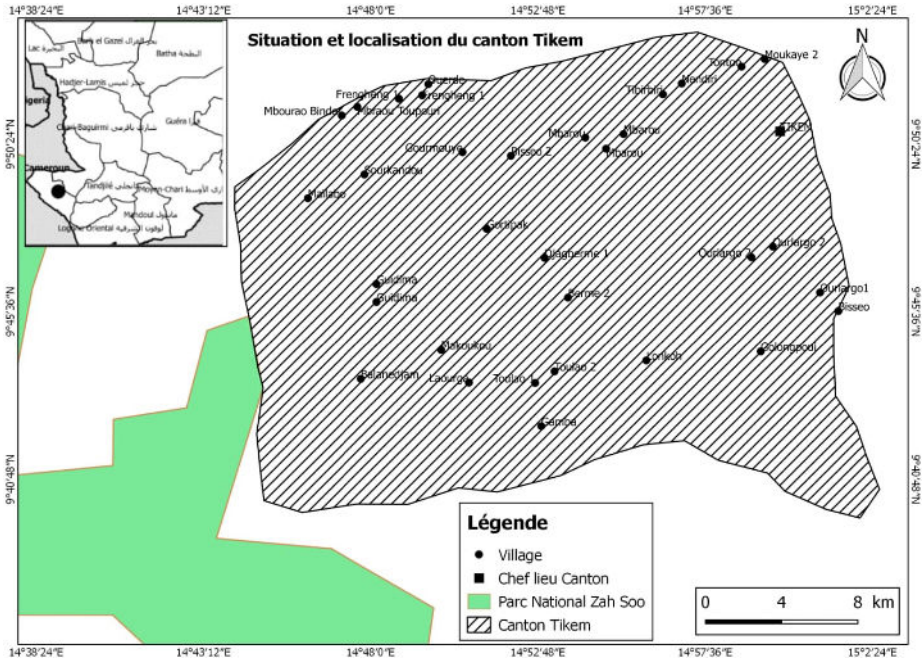


Figure 3 : Carte de localisation du canton Tikem

3.2. Caractéristiques physiques du canton

3.2.1. Relief

Le relief du canton Tikem est uniforme. Il est caractérisé par une plaine ne présentant presque pas d'irrégularités. Le canton Tikem se trouve dans la zone de Massif de Illi qui est un socle rocheux très ancien, fortement érodé et recyclé par les mouvements tectoniques. Le relief est accidenté, composé des collines aux flancs souvent raides avec des affleurements rocheux. Il est marqué par un réseau de vallées plus ou moins encaissées, creusées par des mayos. Le relief est contrasté par les bas-fonds et les vallées des mayos souvent plus fertiles et utilisés pour l'agriculture ; des collines et les flancs du aux pentes variables recouverts des savanes arborées ou parfois arbustive et parfois des roches dénudées.

3.2.2. Le climat

Situé dans la zone agroécologique du Mont Illi, entre le climat sahélien et le climat soudanien du sud du pays, le canton Tikem jouit d'un climat de savane tropicale avec une courte saison des pluies de juin à octobre et une longue saison sèche de novembre à mai.

Tendances climatiques dans la zone. Les études sur les tendances climatiques de ces dernières décennies[2] montrent que les régimes de pluies sont variables, avec des années humides entre les années 1950 et 1960, deux décennies de sécheresse entre les années 1970 et 1980. La hauteur des pluies varie de 750 à 950 mm/an mais elle est souvent mal répartie dans le temps et l'espace. Ces dernières années, la saison des pluies commence plus ou moins tôt et se termine plus tôt (de fin juin à début septembre en 2021) à partir de mi-juillet jusque fin septembre.

En moyenne annuelle sur les 40 dernières années (1981-2023), les températures minimales ont augmenté de 2°C et les températures maximales de 1°C. La température minimale journalière dans le canton Binder était d'environ 22°C et la température maximale journalière de 34 à 35°C. Lors de la saison des pluies, l'humidité fait descendre les températures autour de 26°C et 30°C, avant une remontée lors de l'évaporation suite à l'arrêt des pluies entre octobre et novembre. En janvier, les températures descendent jusque 16°C, puis dès le mois de mars, les températures remontent pour atteindre les plus hautes valeurs en avril et mai, avec des températures minimales à 26°C et des maximales au-dessus de 40°C.

Les événements climatiques extrêmes, en particulier les sécheresses et les inondations, affectent les communautés et l'environnement du canton Binder de façon croissante. Les vents sont également devenus de plus en plus violents au cours de ces 30 dernières années.

Climat futur dans la zone. D'après les projections climatiques réalisées dans la zone[3], les températures seront amenées à augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année d'ici 2035 et 2060. L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. En termes de précipitations, les projections anticipent une augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses. Il est important de noter l'allongement de la durée des séquences sèches pendant la saison des pluies : alors que ces séquences sèches sont de 4 à 5 jours actuellement, elles s'allongeraient à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060.

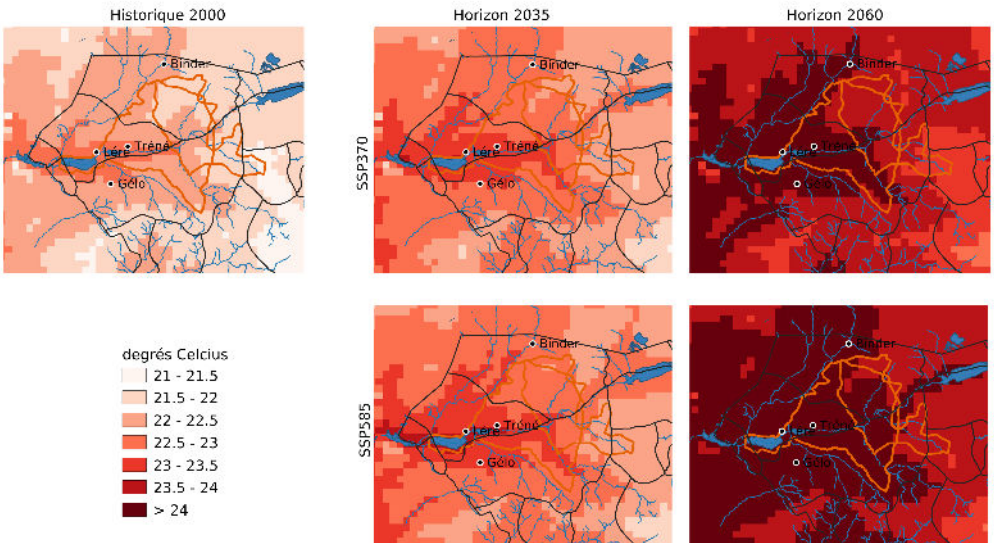


Figure 4 : Évolution de la moyenne annuelle des températures minimales journalières entre la période historique et les horizons futurs 2035 et 2060

[2] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.
[3] Ibid.

Perception des changements climatiques dans le canton Tikem

Les événements climatiques extrêmes, en particulier les sécheresses et les inondations, affectent les communautés. Selon la perception de la population du canton, les évènements climatiques extrêmes enregistrés ces dernières années concernent surtout les vents violents et les inondations.

3.2.3. Les ressources naturelles du canton

3.2.3.1. Les ressources en sols

Les sols sont en majorité argilo-sableux et argilo-limoneux. Cependant, on trouve aussi des sols hydromorphes par endroit notamment dans les plaines d'inondation. En effet, il y a au moins 6 grands types de sol correspondant aux différentes activités agricoles qui sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Types de sols du canton Tikem et cultures associées

Types de sol	Localisation	Cultures propices
Sols sablo-limoneux	De Tibirbiri à Moukaye	Sorgho
Sols argileux	Tikem, Dablaka, Mangra, Iri, Kissamsi et Daba	Sorgho rouge Béré-béré
Sols ferralitiques	Gamba à Wassisrki en passant par Guidima et Balanidjam	Sorgho
Sols limoneux	Sourkandou, Maïnawa et Honbi	Céréales
Sols sableux	Datcheinga à Bisséo	Arachides
Sols sablo-argileux	Golonpoui	Céréales

Les sols sont en perpétuelle dégradation à cause de très fortes pressions humaines, de la déforestation, du surpâturage et des érosions.

3.2.3.2. Les ressources en eau

L'hydrographie du canton est essentiellement caractérisée par le lac Tikem qui prend sa source dans la Kabbia ; ainsi que par quelques cours d'eaux saisonniers, notamment de celui de Tikem qui prend sa source dans les cantons de Torrock, Gamba et Sourkandou. Ces cours d'eau rendent difficile la circulation en saison pluvieuse enclavant ainsi les villages environnants.

Le canton Tikem bénéficie d'une convention de Mise en Défens Halieutique élaborée en 1998. Cette Zone de mise en défens était gérée par les Instances Locales d'Orientation et de Décision (ILOD) sous l'impulsion du Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (PCGRN) (1994-2003). Aujourd'hui, cette convention n'est plus d'actualité et sera révisée d'ici peu par l'organisation paysanne suivante : le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux au Tchad (CNCPRT). Encore aujourd'hui, cette convention ainsi que les ILOD sont opérationnels.

Problématiques liées aux ressources en eau

Malgré la relative profondeur des nappes phréatiques (entre 10 et 15 mètres), l'accès à l'eau devient de plus en plus difficile dans le canton, en particulier pendant la saison sèche. Selon les enquêtes de terrain réalisées en juillet 2025 dans le canton (voir Annexe B), 87% des enquêtés n'ont pas accès à l'eau potable et s'approvisionne en eau dans les puits ouverts ou dans les mares en saison pluvieuse. Seulement 13% des enquêtés se ravitaillent aux pompes à motricité humaine. En saison sèche, la population (12%) est obligée de parcourir de longues distances (1-2 km) pour se ravitailler

en eau. Cela impacte autant les activités d'agriculture que d'élevage, secteurs essentiels à la sécurité alimentaire.

Impacts futurs des CC sur les ressources en eau
D'après les projections climatiques, les précipitations seront plus importantes aux horizons 2035 et 2060 dans la zone. Cela peut entrainer une augmentation des écoulements et du risque de crue.

3.2.3.3. Les ressources végétales

La végétation est composée de savanes arborées avec des forêts claires par endroits au sud et à l'ouest du canton et une savane arbustive au centre et au sud- ouest du canton. Les espèces d'arbres dominantes sont les suivantes : *Anogeisus leocarpus* (Séo*), Acacia siberiana* (Tchion), *Acacia ataxacantha* (kenkenléoré)*, Balanites aegyptiaca* (Mbaga), *Ziziphus mauritania, Khaya senegalensis* (Bague), *Acacia albida* (Tchouri), *Parkia biglobosa* (Liou), etc. Quelques forêts galeries se distinguent le long des cours d'eau ; ainsi que des plaines herbeuses inondables.

Selon l'enquête menée dans le canton en 2025, la totalité des répondants ont affirmé que la végétation est dégradée dans le canton. Le niveau de dégradation varie entre faiblement détruite à très détruite selon les villages.

Problématiques liées aux ressources végétales
Les écosystèmes de la zone sont confrontés à différents enjeux de dégradation qui se manifestent à travers les phénomènes suivants :

- La dégradation et l'érosion des terres, qui constituent une forte menace pour l'agriculture et l'élevage, en entraînant une baisse des rendements et des revenus, et une instabilité de la production.
- Des pratiques humaines telles que l'expansion agricole, le surpâturage, la déforestation, ainsi que l'usage d'intrants chimiques, constituent des facteurs contribuant à la dégradation des ressources végétales.
- La dégradation du couvert végétal affecte les moyens de subsistance des communautés fortement dépendantes des ressources naturelles avoisinant les villages.

Impacts des changements climatiques sur les ressources végétales
La hausse des températures de 1,5°C à 2,5°C prévue pour la zone aura de fortes conséquences sur la flore dans les années à venir. Le canton pourrait être affecté par la perte d'habitats due à la dégradation des écosystèmes ; la diminution du couvert végétal. L'augmentation des températures et sécheresses entrainerait une augmentation de la mortalité des arbres et pourrait contribuer aux feux de brousse. Les changements climatiques vont aussi altérer les capacités de floraison et de fructification de la végétation.

3.2.3.4. Les ressources fauniques

Le canton est riche en faune sauvage, et accueillait autrefois des animaux sauvages tels que : hippopotames, gazelles, antilopes, phacochères… Actuellement, ces espèces sont en voie de disparition à cause de la dégradation des écosystèmes, de la destruction de leurs habitats, et d'activités humaines telles que le braconnage. Les espèces observées ces dernières années incluent : le gros gibier, les éléphants autour de Gamba, les gazelles, biches et petits gibiers, les hippopotames, les reptiles ainsi qu'une gamme variée d'oiseaux aquatiques (les oies, pélicans…) et de poissons (les Carpes, les Silures, les Capitaine, …).

Problématiques liées à la faune
Des pratiques humaines telles que le braconnage, portent directement atteinte à la faune et notamment les espèces protégées. D'autres pratiques humaines fragilisant les habitats, telles que

l'expansion agricole, la déforestation, ainsi que l'usage d'intrants chimiques, contribuent à mettre la faune en danger. Les feux de brousse menacent également les ressources fauniques. Selon les enquêtés dans le canton, les pressions humaines sur la faune sont telles que, la menace de perte de faune oscille entre moyennement menacée à trop menacée.

Face à ce déclin, la présence du CAPBL aux abords du canton Tikem constitue ainsi une opportunité pour la préservation des ressources fauniques (voir également section suivante).

Impacts des Changements Climatiques sur la faune
Sous l'effet des changements climatiques, la perte des habitats induite par la dégradation des écosystèmes, aura des conséquences importantes sur la faune : leur nombre pourrait fortement diminuer sous l'effet des sécheresses.

3.2.4. Les Aires Protégées

Une partie du canton se trouve accolée au Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL), cogérée par l'ONG NOE, les services de l'Etat et la population représentée par les Instances locales d'Orientation et de Décision (ILOD). Le CAPBL s'étend sur une superficie de 171 500 ha et se partage en deux zones comprenant : le Parc National de Zah-Soo (PNZS) (81 500 ha), qui constitue la zone de protection intégrale inhabitée, et la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) (90 000 ha) équivalente à une zone d'écodéveloppement contrôlée où vivent des communautés. Le CAPBL renferme d'innombrables espèces animales et floristiques d'importances touristique.

La RFBL a été créée en 1974, par décret présidentiel (Décret N° 169/PR/1974/EPPC/PNR), afin de réglementer l'accès et l'utilisation des ressources dans le périmètre de la réserve. Il est notamment interdit de créer de nouveaux villages, sans autorisation expresse du préfet du Chef-lieu, et après accord du ministère des Eaux et forêts ; de chasser, poursuivre, capturer, piéger ou tuer toute espèce animal sauvage, de pratiquer tout ébranchage des arbres ; et de circuler en véhicule à moteur, en dehors des routes et des pistes. Les habitants résidant à l'intérieur de la réserve disposent des droits d'usage suivants : le droit de faire leurs cultures ; de pratiquer l'élevage des animaux domestiques habituels ; de faire pâturer leurs animaux domestiques ; de cueillir et récolter des produits naturels (racines, fruits, miel, etc.) ; ainsi que le bois mort.

Afin de remédier à certaines menaces sur les ressources naturelles et les espèces animales et sauvages (braconnage, pêche illégale ou mauvaises pratiques agricoles), et contribuer au développement socio-économique des communautés, le PNZS a été créé officiellement en 2022 (Loi Nº 003/PCMT/2022). Dans les limites du PNZS, le pâturage, le défrichement, la chasse, l'exploitation agricole, forestière ou minière, la pêche, la cueillette, le dépôt des déchets, les activités polluantes, les feux incontrôlés y sont interdits.

Le CAPBL a été classifié Aire protégée Catégorie II & IV, et la RFBL Site Ramsar (zone humide d'importance internationale), ainsi que Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

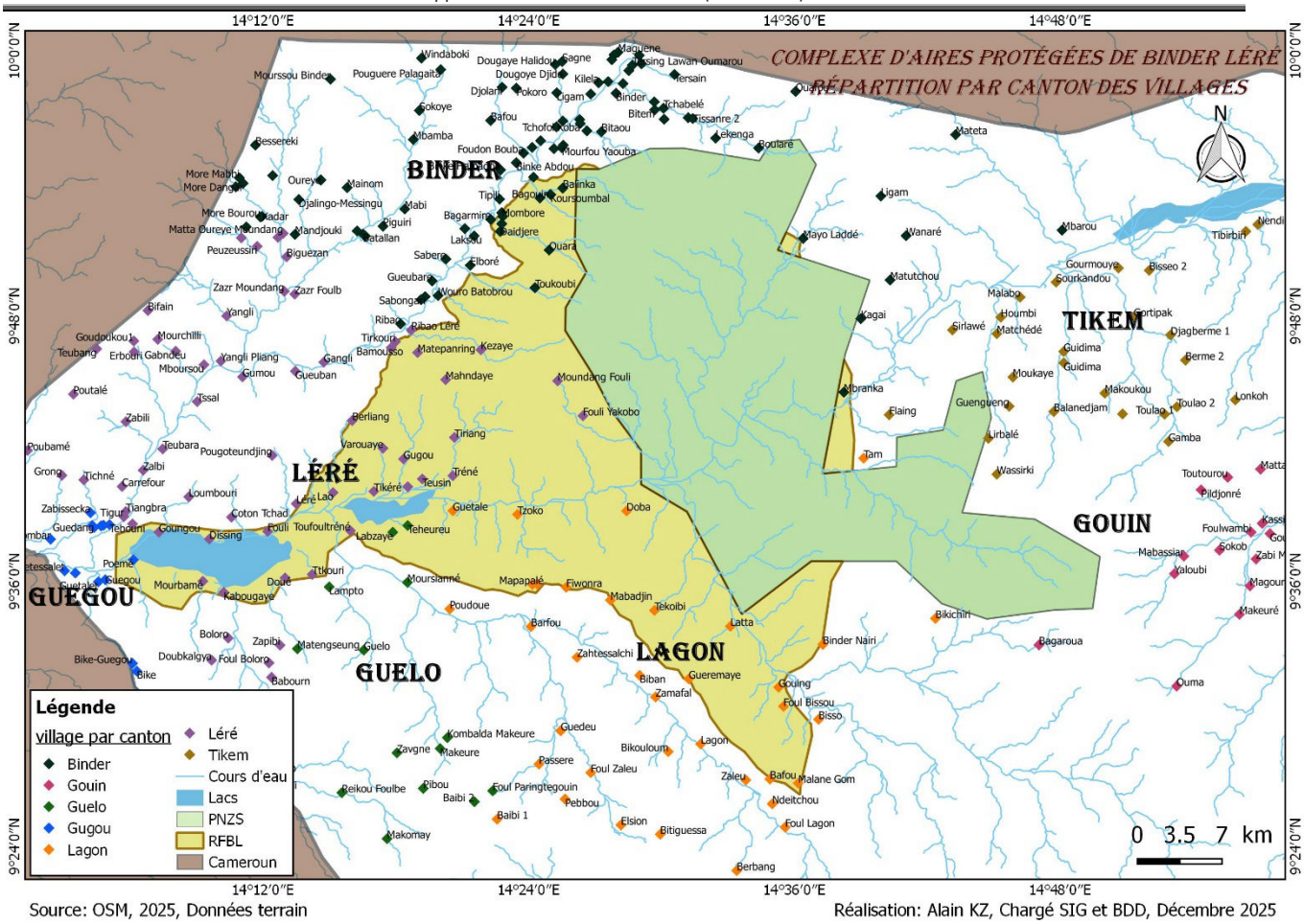


Figure 5 : Carte du CAPBL incluant le canton Tikem (source : Noé Tchad)

3.3. Milieu humain

Le milieu humain concerne l'historique, la composition et la répartition de la population ainsi que l'organisation sociale, politique et culturelle du canton.

3.3.1. Historique du canton

Le canton Tikem a été créé vers les années 1962 sous l'appellation de ''Yekem'' qui veut dire « minorité » en Toupouri. Trois (3) chefs se sont succédé depuis sa création :

- IGRITOUIN WALNE de 1962-1977 ;
- MALLOUM IGRITOUIN de 1978-1993 ;
- LIKBELE IGRITOUIN de 1995 à nos jours.

3.3.2. La démographie

Le canton Tikem compte aujourd'hui 44 villages. Sa population est passée de 58 543 habitants en 2009 à 86 248 habitants en 2025, parmi lesquels 42 262 femmes (%) (source : ANADER, 2025) (voir détail des données démographiques dans le tableau en Annexe C).

Les ethnies dominantes sont les Toupouri, les Foulbé, les Kéra, puis les Moundang. D'après les données collectées, le canton dispose d'un potentiel humain très jeune : 20% des enquêtés a entre 21-40 ans 20% et 69% entre 41-60 ans.

La tendance à l'exode rural des jeunes en recherche d'opportunités a été observée, notamment vers le Cameroun. La population s'accroît très rapidement du fait d'un fort taux de croissance et de la migration des populations des cantons voisins, à la recherche de terres fertiles, principalement vers le Sud-Ouest du canton.

3.3.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Comme dans tout le pays Toupouri, le pouvoir est hiérarchisé comme suit :

- Les chefs de famille au niveau familial ;
- Les chefs de clan au niveau clanique, et ;
- Les chefs de terre au niveau villageois.

Le canton est géré par l'autorité du chef traditionnel, appelé Gong. Le chef de canton et les chefs de village sont les garants de la gestion des ressources naturelles et du respect des réglementations régissant leur accès et exploitation. Le chef de canton est responsable de nommer les chefs des villages parmi les princes ou proches parents de la lignée du chef traditionnel.

Des fêtes traditionnelles telles que le « Kagué », le « Méné » et le « Danh » sont l'occasion des réjouissances populaires et de manifestation de reconnaissance aux ancêtres.

Les femmes jouent un rôle très important dans la société. Ce sont elles qui s'occupent du foyer et assurent l'éducation et les soins de la famille, en plus des activités dans les champs. Dans le canton Tikem, les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes pour ce qui est du pouvoir de décision et ne détiennent que très rarement les terres (2% d'après l'enquête menée en 2025).

3.3.4. Les organisations paysannes et autres organisations/associations/groupements

Il existe 4 associations à l'échelle cantonale :

- Les Instances locales d'Orientation et de Décision (ILOD) ;
- Les Associations Villageoises (AV) ;
- L'Association de Parents d'Elèves (APE) ;
- Le Comité de Santé (COSAN).

Les groupements mixtes et les groupements féminins du canton Tikem ont été recensés de façon non-exhaustive (voir Tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Liste non-exhaustive des groupements mixtes et féminins du canton Tikem

Type de groupement	Nom du groupement	Localisation
Mixte	SAIDJAM	Mangra
	YADJAM	Gamba
	AEK	Kissamsi
	TAIDJAM et TAIDJAGUE	Moukaye,
	AEG, KOSSEBO DEELE	Gourmouie
	KAIKARA	Makoukou
	TAIDJAGUE	Tonton

	OUANBARA, TOUINWARE, TIKIN, TAIKO WANKLAKKE, DOURTCHOU, KAIGUE, Groupement des PECHEURS	Dablaka
	HAYA	Lirwantikem
	TAIDO, AJLC, RAWA, SOUSSE, NITCHOU, KAINARA, ASSEKIN, NARE	Tikem
	KIDJAM	Manbalam
	LENAWA	Guidima
	TAIBONG, TIAN-NILBO	Ourlago II
	HAIWA DJONDJONRE	Tibirbiri
	MANDASWAYE	Mbarou
	02 associations des jeunes	Besseo et Iri
Féminin	TORLANARE	Dablaka
	WOTIN	Mbarou
	LAKTIBE	Kissamsi
	KAIKARE, TAIBON	Ourlago II
	MAYANI	Mangra
	TAILE	Lirwantikem
	LACTIBE	Iri
	DARKARE	Tibirbiri
	KOUDJAKBE	Lirguengueng
	WOUYAM	Manbalam

3.3.5. Les activités économiques

3.3.5.1. L'agriculture

L'agriculture constitue un des principaux moyens de subsistance de la population du canton Tikem. En sus des activités produites en agriculture, il faut signaler la présence des cultures de contre-saison surtout le maraichage.

Les cultures pluviales concernent essentiellement : le sorgho, le sésame, le maïs, le haricot, le riz, et l'arachide. Le sésame et l'oignon sont les cultures principalement commercialisées. Le Bérébéré est pratiquée par une majorité de la population du canton (78%). Les cultures de contre saison, incluant les oignons et d'autres cultures maraîchères, sont pratiquées par une minorité de la population (22%). L'agriculture vivrière comprend les céréales, dont le surplus de la production est vendu.

La population du canton Tikem migre progressivement vers l'est du canton, à la recherche des terres cultivables. Ces déplacements peuvent amener à une dispersion des habitats, rapprochant les populations des animaux, et en les enclavant davantage. Cela peut également créer des conflits avec les objectifs de conservation du parc Zah-Soo, suscitant des tensions entre les agriculteurs et les gestionnaires du parc.

3.3.5.1.1. Problématiques liées à l'agriculture

- Le secteur agricole du canton est confronté à diverses problématiques[4], listées ci-dessous :
- La diminution des rendements agricoles, due à la fois aux mauvaises pratiques agricoles et aux changements climatiques (sécheresse, inondations, changements du régime des précipitations…).

[4] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

- Le déclin de la fertilité des terres, attribué majoritairement à des causes anthropiques.
- L'usage d'intrants chimiques s'est répandu à l'ensemble des cultures agricoles à toutes les étapes du processus agricole (préparation, semis), afin de faire face à cette baisse de fertilité des sols, et avec pour objectif d'augmenter les rendements. En provenance des pays voisins tels que le Cameroun ou le Niger, la composition chimique de ces intrants et de leurs effets potentiels sur l'environnement et la santé des communautés et des écosystèmes reste encore faiblement documentée, les sachets n'étant pour la plupart pas homologués de source sûre.
- La difficulté d'accès à l'eau pour cultiver en saison sèche, due au nombre limité de points d'eau (puits, forages), à l'ensablement des mayos, et au tarissement des points d'eau existants en particulier vers la fin de la saison sèche.
- L'exode rural des jeunes pendant la saison sèche, ce qui affecte la main d'œuvre disponible pour les activités économiques pendant cette période.
- Il est observé une insuffisance de matériel agricole du fait de moyens financiers limités et du manque d'appui extérieur.
- Des capacités limitées en matière de gestion organisationnelle et financière des groupements et aux pratiques agricoles durables.
- Les limitations de stockage, de transformation et de transport des récoltes freinent le commerce à petite échelle.
- La destruction des champs par la faune, générant des Conflits Homme-Faune (CHF).
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, du fait du manque d'espaces cultivables, du surpâturage ou encore des CHF. La croissance démographique constitue un facteur de fond qui accroit la pression sur le foncier et donc sur le risque de conflits.

3.3.5.1.2. Impacts actuels et futurs des CC

En plus de ces problématiques, les activités agricoles du canton Tikem sont fortement affectées par les impacts des changements climatiques, et le seront encore davantage dans le futur.

Impacts actuels des changements climatiques

Les principaux aléas identifiés dans la zone d'étude que sont les inondations, les épisodes de sécheresse ou de pauses sèches qui engendrent des pertes de récoltes, des baisses de rendement, une perturbation du calendrier agricole et des changements de cultures, rendant les populations plus vulnérables au risque d'insécurité alimentaire.

Les épisodes de pluies intenses peuvent engendrer des inondations dans les champs, entraînant des pertes de récoltes. Les épisodes de sécheresse au cours de la saison agricole engendrent également des pertes de récolte importantes, avec des plants qui sèchent sur pieds comme cela a été le cas en 2021. L'application d'engrais (minéraux ou organiques) ou de d'intrants chimiques avant ou pendant une pause sèche peut également renforcer l'effet négatif sur l'assèchement des plants. Dans une moindre mesure, les vents violents occasionnent également des dégâts dans les cultures, pliant ou brisant les plants.

Certaines cultures pluviales comme le mil ou le sésame ont besoin d'être cultivées sur le temps long et sont très sensibles au manque de pluie. Le tarissement précoce des cours d'eau ou des retenues d'eau dans les bas-fonds, accéléré par l'augmentation des températures et les épisodes de sécheresses, conduit à une diminution de la fertilité des sols et du couvert végétal, ainsi que des productions agricoles (ELLESadAPt, Étude hydrologique, Juillet 2024). Toutefois, pour ce qui concerne la baisse de rendement, il reste difficile de déterminer exactement à quoi cela est dû, est-ce que ce sont les pratiques agricoles ou l'impact des changements climatiques récents. En effet, la baisse de rendement est aussi provoquée par la baisse de fertilité des sols, elle-même provoquée

par des pratiques culturales non durables : utilisation d'intrants chimiques incontrôlée, et mauvaise gestion de la régénération des sols (la pratique de la jachère n'existe presque plus par exemple).

Impacts futurs des changements climatiques / Évolution future des principales cultures

Pour le secteur agricole, l'augmentation des températures continuera à faire diminuer les rendements agricoles et les cultures pratiquées dans le canton. Les cultures les moins impactées restent le sorgho, le mil le sésame et le niébé avec des pertes de rendement allant jusqu'à 15% selon les scénarios. En revanche, le maïs subirait des pertes extrêmes (entre 17% et 67%) voire ne serait plus cultivable sur certaines terres. En conséquence, la sécurité alimentaire pourrait fortement se dégrader. Des solutions existent pour réduire les pertes de rendements dues aux changements climatiques, comme par exemple les bonnes pratiques de restauration de la fertilité des sols et l'agroécologie. Par ailleurs, le renforcement des infrastructures de stockage et d'accès au marché pour les populations du canton pourrait permettre une meilleure résilience des producteurs.

3.3.5.2. Élevage

Après l'agriculture, l'élevage constitue l'activité et la source de revenus parmi les plus importantes du canton Tikem. La disponibilité du pâturage et de quelques points d'eau fait du canton une zone d'élevage par excellence. Les animaux élevés sont principalement les bovins (51%), les ovins (27%), les caprins (18%), les porcins (3%) et les volailles (1%).

On distingue les éleveurs sédentaires, les transhumants, et les semi- nomades. Les sédentaires sont en majorité des agro-éleveurs Toupouri et Moudangs. Ils s'adonnent à un élevage de prestige.

Les pâturages sont gérés selon les règles traditionnelles qui ont permis de tracer les couloirs de transhumance. Cependant, ces couloirs ne sont plus respectés, ce qui engendre de temps en temps des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

3.3.5.2.1. Problématiques liées à l'élevage

Le secteur de l'élevage du canton est confronté à diverses problématiques, listées ci-dessous :

- Les difficultés d'accès à l'eau pour les communautés et pour abreuver le bétail, liées à la fois à la rareté des points d'eau et aux changements climatiques (sécheresses).
- L'insuffisance pistes pour le passage des transhumants venus des pays voisins (Cameroun, Nigéria) et à l'avancement de la date de début de la transhumance vers le sud.
- L'insuffisance d'espaces de pâturage pour le gros et petit bétail, affectant la santé des animaux qui sont de plus en plus fragilisés par la malnutrition. Dans la partie du canton Binder couverte par le CAPBL, l'insuffisance de ressources pour alimenter le bétail pousse les bouviers à élaguer ou couper des arbres pour pouvoir nourrir le bétail, renforçant le phénomène de déforestation.
- Des maladies (coqueluche, zoonose…) affectent fréquemment le bétail, notamment la volaille, les chèvres et les bœufs. Elles proviennent de la mauvaise qualité de l'eau, du manque de ressources alimentaires de qualité, de la contamination des animaux entre eux, ainsi que des limitations de l'accès aux soins pour le bétail. En conséquence, il est important de calendrier vaccinal, et de disposer de parcs vaccinaux dans les villages riverains.
- La diminution de la taille du bétail. Selon l'enquête menée en 2025, 41% des enquêtés expliquent ce phénomène par les maladies du bétail, 27% évoquent le manque d'appui, 17% mentionnent le manque d'appui financier et 15% les vols de bétails. Cela affecte les revenus populations et leur capacité à subvenir aux besoins du foyer.

3.3.5.2.2. Impacts actuels et futurs des CC

En plus de ces problématiques, les activités d'élevage du canton Tikem sont fortement affectées par les impacts des changements climatiques, et le seront encore davantage dans le futur.

Impacts actuels des CC

Au niveau du canton, les épisodes de sécheresse ou d'inondation engendrent un manque de pâturage et de fourrage pour les animaux et des problématiques de malnutrition du bétail. Il arrive que les petits ruminants soient emportés lors d'épisodes de pluie intense.
Plus généralement, des problèmes d'épidémie récurrents sont observés à la fois en saison sèche et en saison des pluies (maladies hydriques liées à des champignons, bactéries ou parasite dans la zone des lacs). Également, le manque de pâturage pousse les éleveurs à couper les branches des arbres renforçant la déforestation.

Impacts futurs des changements climatiques

A l'avenir, le secteur de l'élevage risque d'être davantage affecté par des difficultés d'accès à des points d'eau et à des espaces de pâturages, qui seraient amenés à être de plus en plus dégradés du fait de la pression foncière et des sècheresses plus régulières.

3.3.5.3. La pêche

La pêche se pratique dans les lacs Tikem avec divers outils tels que : les nasses, les filets dormants, l'épervier, la senne de plage, les palangres, etc. La gestion des ressources halieutiques est assurée à travers des conventions locales et des règles de gestion contenues dans une charte qui a vu le jour le 16 avril 2003, sous l'impulsion de la Coordination des Instances Locales d'Orientation et de Décision de l'Espace Lacustre de Fianga (BC-ILOD/ELF), avec l'appui du PCGRN.

Actuellement le projet n'existe plus et les ILOD connaissent des difficultés pour fonctionner. Selon les constats sur le terrain, la disparition de certaines espèces aquatiques et de poissons ont été observées. Les mauvaises pratiques agricoles et l'usage d'intrants chimiques entraînent une pollution des cours d'eau, perturbant ainsi l'écosystème aquatique.

3.3.5.4. Le commerce

Les activités commerciales concernent essentiellement la vente des produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et quelques produits de première nécessité. Il existe deux grands marchés hebdomadaires : le marché de Tikem et celui de Gamba.

3.3.5.4.1. Problématiques liées au commerce

L'absence des commerces grossistes, l'inaccessibilité de cette zone en saison des pluies représentent des freins importants au développement de ces activités. En effet, le canton étant traversé par un fleuve, la circulation et l'écoulement des produits sont rendus difficiles en saison des pluies. Cependant on assiste à une multiplication d'activités génératrices de revenus, qui sont très souvent l'apanage des femmes. Ces diverses activités servent à subvenir aux besoins quotidiens des ménages.

3.3.5.4.2. Impacts actuels et futurs des CC

Les CC ont un fort impact sur les activités de commerce, et par extension, sur la sécurité alimentaire. Les précipitations extrêmes associées aux hautes températures pourraient conduire à la dégradation

(inondations, fissurations, crevasses) des routes, pistes et de l'ensemble des infrastructures dans le canton, aggravant encore la problématique d'enclavement et d'isolement des communautés.

3.3.5.5. L'artisanat

L'artisanat est une activité très répandue dans le canton Tikem qui procure un revenu substantiel aux personnes qui le pratiquent. Du fait que ces artisans œuvrent dans l'informel et que certaines de leurs activités sont jusque-là négligées, il est difficile de donner avec exactitude une estimation chiffrée de leur nombre dans le canton.

Les objets fabriqués par les artisans sont : le pilon et mortier et les meubles traditionnels en bois, les paniers en roseau, les seckos, les toits de case (Djigali en Toupouri) et les capuchons de greniers traditionnels en pailles, les greniers, les jarres, les canaris et les gargoulettes en argile. D'autres objets traditionnels sont fabriqués, tels que : les bracelets, les houes, les lances, et les couteaux de jet, qui sont fabriqués par les forgerons à l'aide des métaux récupérés sur des vieux engins.

Ce secteur est confronté aux problèmes de manque de matière pour la fabrication de certains objets artisanaux.

3.3.6. Système sanitaire et éducatif

3.3.6.1. Le secteur sanitaire

Le canton Tikem est confronté à des maladies récurrentes telles que : le paludisme, la typhoïde, le rhume, l'hypertension et le diabète. Selon les enquêtes de terrain menées en 2025, des nouvelles maladies telles que les rhumatismes, la goûte ou l'hépatite ont émergé.

Pour les 44 villages estimant 98 990 habitants, on dénombre 7 Centres de santé. La couverture sanitaire est insuffisante par rapport au nombre de village du canton, de leur enclavement en saison des pluies et du nombre de la population du canton (voir tableau en Annexe D).

Selon nos enquêtes, la population est confrontée à de longues distances afin d'accéder aux centres de santé (33% de la population parcourent entre 5-10 km pour arriver à un centre de santé) et est contraint de se faire soigner traditionnellement (27%), d'autres préfèrent l'automédication ou chez les « docteur choukou » (11%).

Une de ces conséquences est que les centres de santé sont sous-utilisés, mis à part celui de Tikem. Il est donc important de sensibiliser la population à fréquenter les services existants.

3.3.6.2. Le secteur scolaire

On dénombre 74 écoles primaires dans tout le canton Tikem dont 42 écoles publiques, 20 écoles communautaires, et 5 écoles privées. Il existe huit (9) Collèges d'Enseignement Général (CEG) dont 7 collèges publics et 2 collèges privés. Les CEG publics sont à Tikem, Gamba, Manbalam, Moukaye et Gourmouie. Il ya aussi trois (03) lycées dont 2 publics et 1 privé.

3.3.6.3. Les infrastructures économiques

Le canton accueille deux marchés à Tikem et Gamba, et sept magasins de stockage dans les lieux suivants : Tikem, Manbalam, Daba, Mbarou Gourmoui, Gamba et Ourlargo 2. La capacité moyenne de stockage de ces magasins est de 500 sacs. Cependant, le canton est séparé en deux par un fleuve qui empêche la circulation fluide des biens et de service. Le marché de Tikem est inaccessible

pendant presque toute la saison de pluie car les commerçants venant de Pala ne peuvent pas y accéder en cette saison, de même que les commerçants d'autres zones comme Gamba.

3.3.6.4. Infrastructures routières et de communication

En matière de communication, mis à part la route nationale non aménagée qui traverse le canton, il existe une piste aménagée par la COTONTCHAD. Elle est cependant inaccessible aux usagers en saison des pluies. Quelques autres pistes très dégradées non praticables en saison des pluies traversent le canton.

Les moyens de télécommunication sont très limités. Les compagnies privées Airtel, Tigo et Salam sont présentes dans le canton afin de fournir un réseau de téléphonie mobile. Cependant, leurs services ne sont pas à la portée de la population, à cause d'une couverture insuffisante et de moyens techniques limités.

Impacts actuels et futurs des CC sur l'ensemble des infrastructures (sanitaires, scolaires, économiques)

Les précipitations extrêmes associées aux hautes températures projetées pourraient conduire à la dégradation (inondations, fissurations, crevasses) des routes, pistes et de l'ensemble des infrastructures dans le canton, aggravant encore la problématique d'enclavement et d'isolement des communautés en termes d'accès à l'éducation et aux soins, mais également dans leurs déplacements et leurs activités économiques (commerce), et par extension le risque d'insécurité alimentaire. Les crues et inondations pourraient également induire des destructions ou des dégradations potentielles des habitations des populations.

3.3.7. La place des femmes

Les femmes jouent un rôle important dans les actions de gestion des ressources naturelles et de développement socio-économique local. Elles sont les principales utilisatrices des ressources naturelles et également les plus concernées lorsqu'elles viennent à manquer. Les femmes sont traditionnellement actives tant au niveau de la préparation des champs, de la plantation, de la récolte que de la transformation et commercialisation des produits agricoles sur les marchés locaux et hebdomadaires.

3.3.7.1. Problématiques liées au genre

Cependant, malgré leur poids dans le système socio-économique local et en faveur de la sécurité alimentaire des ménages, les femmes rurales tchadiennes sont confrontées aux inégalités de genre et à des rapports sociaux caractérisés par la domination des hommes sur les femmes. Les femmes font face à des obstacles pour accéder aux mêmes ressources et moyens de production que les hommes : ainsi, la majorité des femmes (77%) n'ont pas accès et ne possèdent pas de propriétés foncières, qui sont pourtant la ressource capitale pour la production agricole.

Les femmes dans le canton Tikem vivent avec certaines traditions qui ne permettent pas leur autonomisation économique et sociale. Environ 67% des femmes sont concernées par le mariage précoce et mariées avant d'atteindre leurs 18 ans (Banque Mondiale, 2021). Par ailleurs, les femmes sont peu représentées dans les sphères de prise de décision à l'échelle nationale comme à l'échelle des villages ou des cantons.

3.3.7.2. Impacts actuels et futurs des CC

En Afrique centrale, les changements climatiques n'affectent pas les femmes et les hommes de la même façon. Au Tchad, les femmes, les enfants et les personnes âgées ont été identifiés comme étant les groupes sociaux les plus à risque selon le PANA (République du Tchad, 2010) et la CDN (République du Tchad, 2015). Les accès différenciés aux ressources naturelles, au foncier, aux services financiers, aux prises de décision à l'échelon du ménage ou communautaire et rôles socio-culturels traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes, sont des facteurs explicatifs de ces différents niveaux de résilience.

Dans le canton, les femmes sont plus touchées par les changements climatiques lors d'activités de ramassage de bois mort par exemple, car la dégradation du couvert végétal et les sécheresses ont allongé la distance à parcourir pour pouvoir assembler les fagots. Les impacts sur les femmes dans le canton, sont d'autant plus grands, qu'elles sont activement impliquées à la fois dans les activités agricoles et les activités domestiques impliquant la prise en charge de la santé des membres du foyer et l'éducation des enfants. Le temps additionnel passé pour aller chercher les fagots, a ainsi des implications sur le temps restant pour les autres activités agricoles ou domestiques.

4. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON

Cette section portant sur le diagnostic participatif du canton Tikem présente en premier lieu l'évaluation de la mise en œuvre du PDL précédent, et le niveau de réalisation des projets dans les différents domaines d'intervention.

En second lieu, cette section fait l'état des lieux des problèmes majeurs du canton, qui affectent l'environnement, la qualité et les conditions de vie des communautés. Pour chaque problématique, plusieurs causes ont été identifiées, ainsi que plusieurs conséquences. Ce diagnostic permet ainsi de mieux comprendre les enjeux du canton, et constitue le préalable pour orienter les leviers d'action pour faire face à ces problématiques (cf. section 5).

4.1. Évaluation du niveau d'exécution du PDL précédent de Tikem

Le précédent PDL de Tikem (2009-2013) comptait 34 projets inscrits. Cependant, seulement 12 projets ont été réalisés, avec un taux de réalisation de 26%. D'après le CCD du canton, le faible taux de réalisation s'explique par plusieurs difficultés, incluant : le manque de financements, le moyen de déplacement du CCD à la recherche des bailleurs, le manque de communication entre les membres du CCD eux-mêmes et le CCD et la population du canton, le manque de partenariat pour l'accompagnement du CCD, la non-appropriation du PDL par la population.

Tableau 3 : Synthèse de la mise en œuvre des projets du PDL de 2009-2013

N°	Domaines	Projets Inscrits	Projets réalisés	Projets non-réalisés	Pourcentage
1	Agriculture -Elevage- pêche	19	05	14	26,31
2	Socio-culturel	08	0	08	0%
3	Socio-éducatif et sanitaire	11	04	07	36,36%
4	Economie	08	03	05	37,5%
	TOTAL	**46**	**12**	**34**	**26,08%**

4.2. Révision des domaines d'intervention

La nouvelle approche de révision des PDL permettant l'intégration des dimensions changements climatiques et de la sensibilité au genre a impliqué la refonte des domaines d'intervention habituels des PDL (Tableau 4). Cette refonte a été guidée par les éléments suivants :

- Les réflexions sur la structuration et la façon dont les priorités locales traduites en projets et activités dans le PDL devraient être organisées avec une certaine cohérence dans les différents domaines ;
- La proposition d'un nouveau domaine spécifique intégrant les catastrophes naturelles et les conséquences à liées aux changements climatiques.

La refonte des domaines a été validée par les membres du CCD et des CT comme suit :

- Le Domaine 1 de la Gouvernance Locale et de la Cohésion Sociale vise l'application et la diffusion des lois et des règlements dans le canton, le respect vis-à-vis des autorités, et la

cohabitation pacifique entre les communautés.

- Le Domaine 2 de Gestion Durable des Ressources naturelles a pour objectif la préservation des écosystèmes tout en garantissant une utilisation durable et équitable par les communautés, notamment via l'adoption de pratiques durables et la valorisation des ressources naturelles.
- Le Domaine 3 de Développement Economique Local regroupe tous les projets des secteurs économiques primaires (agriculture, élevage et économie) et promeut des pratiques durables, prospères, résilientes aux changements climatiques et sensibles au genre.
- Les projets du Domaine 4 de Services Sociaux de base Résilients et Sensible au Genre contribuent à répondre aux besoins essentiels des communautés du canton de façon inclusive et équitable afin de renforcer leur santé et bien-être.
- Le Domaine 5 de Gestion des Risques Climatiques et des Catastrophes Naturelles englobe les projets visant à prévenir et gérer efficacement les impacts des changements climatiques tout en renforçant les capacités des acteurs locaux à faire face aux aléas climatiques.

Tableau 4 : Domaines d'intervention refondés

Proposition de domaines d'intervention refondés	Domaines d'intervention habituels des PDL
Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale	Domaine 7 : Gouvernance - Sécurité - Paix
Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles	Domaine 2 : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Tourisme
Domaine 3 : Développement économique local	Domaine 1 : Agriculture, Elevage, Pêche + Domaine 3 : Economie (commerce - crédit épargne - pistes rurales - artisanat - transport - industrie…) + tourisme
Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre	Domaine 4 : Santé - Eau potable - Assainissement + Domaine 5 : Education - Culture – Jeunesse - Sport Domaine 6 : Affaires sociales et genre
Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	

4.3. Problématiques du canton, causes et conséquences

Dans le cadre de cette révision, les éléments du diagnostic participatif du précédent PDL ont servi de base à la synthèse ci-dessous qui reprend :

- L'analyse des problèmes majeurs qui freinent le développement du canton pour chacun des 5 domaines d'intervention du PDL ;
- L'identification des causes et conséquences de chaque problème majeur.

Les problématiques liées aux CC et au genre sont intégrées en transversal.

4.3.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

La gouvernance locale dans le canton de Tikem, est confrontée à des faiblesses principalement dues à un manque de communication entre les leaders, un manque d'informations relatives à une bonne gouvernance et gestion des biens communs. Du côté des communautés, le non-respect des lois traditionnelles, les vols et la faible application des règles communautaires contreviennent à un climat de paix et de sécurité. Plusieurs villages dans le canton sont confrontés à des conflits communautaires, ou encore à des phénomènes d'enlèvements de personnes contre rançons, etc. Pour y remédier et favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources, il est nécessaire de renforcer la gouvernance locale de façon inclusive et participative.

Tableau 5: Problème central, causes et conséquences liées à la Gouvernance locale et cohésion sociale

Problème majeur	Causes	Conséquences
Faiblesse de la gouvernance locale	- Manque de communication entre les leaders - Le favoritisme - Méconnaissance des lois - Le système clanique - Manque de respect des principes de nomination de certains leaders - Mauvaise gestion des biens publics et manque de transparence - Faible application des lois et de la réglementation par les autorités administratives et militaires	- Mécontentement des populations - Division - Non-respect des règles communautaires - Conflits communautaires - Climat d'insécurité (enlèvement de personnes contre rançons)

4.3.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles

Le canton Tikem dispose d'importantes ressources naturelles, qui sont cependant en pleine dégradation, d'une part à cause des impacts des changements climatiques, et d'autre part à cause des pressions anthropiques. L'ensemble des écosystèmes floristiques et fauniques sont affectés par la hausse des températures, les variations des pluies, ainsi que les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. Les causes de la vulnérabilité du secteur se trouvent dans la variabilité climatique, mais aussi dans les pressions humaines qui s'exercent sur les ressources : les écosystèmes sont menacés par les feux de brousse, les déchets domestiques, l'invasion d'espèces envahissantes, la coupe de bois abusive, ou encore l'utilisation de produits chimiques pour l'agriculture. Le braconnage met en danger la faune et en particulier les espèces menacées de disparition.

Tableau 6 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gestion durable des ressources naturelles

Problème majeur	Causes	Conséquences
Dégradation des ressources naturelles	- Coupe abusive des bois pour le bois de chauffe - Feu de brousse - Braconnage - Extension des champs - Utilisation des produits chimiques - Utilisation d'engins de pêche prohibés - Colmatage des eaux - Exploitation des berges des lacs - Non-respect de la loi 14 (portant régime des forêts) - Vents violents - Sécheresses et augmentation des températures	- Disparition de la faune et de la flore, dégradation des forêts communautaires - Inondations - Disparition des mares - Disparition de certaines espèces aquatiques - Diminution de la production agricole - Pauvreté - Exode rural - Diminution des zones de pâturage

4.3.3. Domaine 3 : Développement économique local

Le développement économique local du canton est structuré en 4 sous-secteurs : l'agriculture, l'élevage et l'économie, qui font face à une forte vulnérabilité et plusieurs défis socio-économiques et environnementaux. La vulnérabilité du secteur agricole résulte de mauvaises pratiques agricoles (usage d'intrants chimiques notamment), de la faible organisation des agriculteurs, de l'expansion agricole, du surpâturage ou encore du CHF. Par ailleurs, la pratique d'une agriculture pluviale et de

subsistance, dans un contexte de difficultés d'accès à l'eau, contribue à cette forte vulnérabilité qui affecte à la fois les écosystèmes (déforestation, dégradation des sols) et les communautés (conflits agriculteurs-éleveurs, baisse de rendements agricoles).

La vulnérabilité du secteur de l'élevage est issue de difficultés de gestion (espaces de pâturage insuffisants, expansion agricole, insuffisance de couloirs de passage de bétail), techniques et financiers (faible capacité vétérinaire, faible organisation des producteurs, insuffisance des matériels et outils adéquats). Cette vulnérabilité affaiblit les écosystèmes (déforestation, dégradation des sols), le bétail (maladies et mortalité du bétail), et les communautés (conflits agriculteurs-éleveurs, baisse de rendements agricoles).

Les problématiques liées au secteur pêche s'articulent autour des pratiques de pêche non-durables (usage d'intrants chimiques pour l'agriculture…), au non-respect de la réglementation des zones de la réglementation liée à la pêche (usage d'engins prohibés), le manque de formation des acteurs. En conséquence, les berges se dégradent, les pêcheurs voient la baisse de la ressource halieutique et la baisse de leurs revenus, ainsi que l'affaiblissement de l'économie locale.

En matière d'économie, le problème principal est celui de l'expansion du commerce au niveau du canton, contraint par plusieurs difficultés : l'enclavement, la dégradation des pistes, l'insuffisance de magasins de stockage et du développement des activités génératrices de revenu (AGR), l'impact d'aléas climatiques tels que les inondations, etc.

Tableau 7 : Problème central, causes et conséquences liées au développement économique local (agriculture, élevage et économie)

Problèmes majeurs	Causes	Conséquences
Agriculture		
Système agricole défectueux et vulnérable	- Feu de brousse - Variabilité climatique - Extension des cultures - Mauvaises pratiques agricoles : utilisation de produits chimiques - Surpâturage - Faible accès à l'eau - Agriculture pluviale de subsistance techniquement faible et peu diversifiée - Ravageurs de cultures	- Dégradation des sols et des écosystèmes - Insécurité alimentaire - Conflits agriculteurs-éleveurs - Exode rural - Pauvreté - Faibles rendements agricoles
Elevage		
Mauvaises techniques d'élevage / Vulnérabilité du secteur de l'élevage ?	- Insuffisance d'agents vétérinaires - Manque de respect des limites des réserves pastorales - Espaces de pâturage insuffisants - Difficultés d'accès à l'eau	- Disparition de certaines espèces animales - Diminution de la production animale - Prolifération de certaines maladies et mortalité du bétail - Affaiblissement de l'économie locale - Conflits éleveurs – agriculteurs - Dégradation des sols
Pêche		
Vulnérabilité du secteur pêche	- Manque de respect de la règlementation liée à la pêche - Utilisation d'engins de pêche prohibés - Utilisation des produits chimiques - Mauvaise gestion des cours d'eau et des ressources halieutiques	- Disparition de certaines espèces halieutiques - Tarissement des cours d'eau - Insécurité alimentaire - Pauvreté - Exode rural - Affaiblissement de l'économie locale

Economie		
Défis d'expansion du commerce	- Enclavement - Impact des aléas climatiques - Mauvais état des routes et des moyens de transport - Insuffisance de magasins de stockage - Développement insuffisant d'AGR	- Insécurité alimentaire - Périssement de denrées alimentaires et pertes économiques - Insuffisance de ventes

4.3.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre

Dans le canton de Tikem, les services sociaux de base sont confrontés à de multiples difficultés. Dans un contexte de CC, la vulnérabilité des femmes et des jeunes serait amenée à s'intensifier, ces catégories de la population étant les plus durement affectées par les impacts des CC.

Le système sanitaire et d'assainissement reste défectueux dans ce canton dans lequel l'état de santé humaine est dégradé. Les causes de ces problématiques résident notamment dans l'enclavement et le mauvais état des routes et des moyens de transport, le manque de personnel qualifié et de moyens techniques, l'insuffisance de centres de santé et de matériel adapté, le faible accès à l'eau potable (insuffisance des forages et des puits). Ces problématiques résultent en une mortalité infantile élevée, une augmentation du taux de mortalité et une persistance de maladies infectieuses. Par ailleurs, dans un contexte de changements climatiques, le risque de propagation de maladies est amené à être plus élevé lors des inondations qui engendrent la stagnation de l'eau (risque de paludisme, etc.).

En matière d'éducation, de culture et de sport, la problématique principale est celle d'un système éducatif défectueux. Il trouve ses causes dans l'enclavement du canton, l'insuffisance d'infrastructures scolaires, culturelles et sportives et de personnel qualifié associé. Les répercussions portent atteinte au niveau d'éducation des jeunes, et aux liens sociaux, à travers l'augmentation de la délinquance juvénile et la perte de traditions.

Concernant les affaires sociales et le genre dans le canton, le problème principal s'articule autour de la faiblesse des mécanismes de protection sociale, d'équite sociale et de cohésion familiale. Elle est alimentée par des inégalités persistantes entre hommes et femmes, le poids des normes socioéconomiques et culturelles, la sous-représentation des femmes dans la gouvernance locale, la vulnérabilité accrue des personnes marginalisées (personnes handicapées, orphelins, personnes âgées…). Ces problématiques portent atteinte à l'autonomisation économique des femmes et entraînent des violences basées sur le genre et des conflits familiaux.

Tableau 8 : Analyse des problèmes majeurs dans le domaine des Services sociaux de base

Problèmes majeurs	Causes	Conséquences
Santé-eau potable et assainissement		
Problématiques sanitaires et dégradation de l'état de santé humaine	- Insuffisance des pistes aménagées et de moyens de transport - Insuffisance des points d'eau - Insuffisance de structures sanitaires - Enclavement des centres de santé en saison de pluie - Insuffisance du personnel qualifié - Manque de dotation des produits sanitaires - Cherté du prix des produits	- Aggravation des maladies - Hausse de la mortalité - Prolifération de maladies diarrhéiques - Malnutrition

Education-jeunesse-culture-sport		
Système éducatif défectueux	- Niveau d'instruction bas de certains parents - Insuffisance d'enseignants qualifiés - Insuffisance d'infrastructures scolaires - Manque de fournitures scolaires - Insuffisance de prise en charge des enseignants communautaires	- Niveau d'instruction bas des jeunes - Décalage de la rentrée scolaire - Baisse de niveau scolaire - Abus d'alcool - Tabagisme - Exode rural - Délinquance juvénile
Affaires sociales et genre		
Marginalisation des femmes	- Analphabétisme - Poids des traditions	- Faible autonomisation de la femme - Faible émancipation de la femme - Conflits familiaux

4.3.5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

La gestion des risques climatiques constitue un enjeu majeur pour le canton qui est fortement affecté par les changements climatiques. L'augmentation des températures, l'irrégularité des précipitations et les événements climatiques extrêmes ont un fort impact sur l'ensemble des activités au vu des mécanismes de gestion des risques climatiques limités, de la faible disponibilité et du faible accès à l'information sur les risques climatiques, de la faible sensibilisation des populations à ces risques. En conséquence, le territoire subit la perte de récoltes et de revenus économiques, la perte de bétail, la disparition d'espèces, la destruction d'infrastructures, etc.

Tableau 9 : Analyse des problèmes majeurs dans le domaine de gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

Problème majeur	Causes	Conséquences
Augmentation de l'impact des événements extrêmes	- Mécanismes de gestion des risques climatiques limité - Faible disponibilité et accès à l'information sur les risques climatiques - Faible sensibilisation des populations aux risques climatiques	- Perte de récoltes et de revenus économiques - Perte de bétail - Disparition d'espèces - Destruction d'infrastructures

5. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON BINDER

Cette section du PDL présente la vision du canton Tikem, les orientations stratégiques ainsi que le plan d'action du canton détaillé par domaine d'intervention.

5.1. Vision du canton Tikem

La formulation de la vision du canton Tikem s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Est qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Léré se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

D'ici 2035, le canton de Tikem est un territoire où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, où les filières agricoles et d'élevage durables contribuent efficacement à la sécurité alimentaire, optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère et une implication de toutes les couches dans la gestion des affaires publiques ».

5.2. Orientations stratégiques et plan d'action du PDL de Tikem

Le plan d'action spécifique à chaque domaine d'intervention vise à proposer des réponses concrètes et adaptées aux problèmes majeurs identifiés dans la section Diagnostic (section 4), en alignement avec la vision du canton.

Chaque domaine d'intervention est structuré autour d'un axe stratégique[5], décliné en plusieurs objectifs. Pour atteindre les objectifs, le plan détaille les actions à mener, ainsi que les activités à réaliser sous chaque action. Pour chaque activité, les responsabilités techniques, financières, l'implication des communautés et la coordination des partenaires y sont précisés, ainsi que les coûts estimatifs et la temporalité[6].

Ce plan d'action a été réalisé selon une approche participative et inclusive des acteurs du canton, lors d'atelier/ formation réalisé avec les CCD et les CT, afin de formuler des solutions adaptées aux spécificités du canton. Pour chaque domaine, les orientations et actions proposées prennent en compte la vulnérabilité climatique et l'intégration du genre.

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à **596 350 000 FrCFA**.
La répartition par domaine est présentée dans le tableau ci-dessous (Tableau 10).

Tableau 10 : Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	67 500 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	110 700 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	66 000 000 FrCFA
	Elevage	50 500 000 FrCFA
	Pêche	13 000 000 FrCFA
	Economie	38 000 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	76 800 000 FrCFA

[5] L'axe stratégique répond au problème majeur identifié pour chaque domaine et les objectifs répondent aux causes (voir section 4).
[6] Pour plus d'informations, se référer au guide méthodologique Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.

	Affaires sociales et genre	69 000 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	32 500 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	72 350 000 FrCFA
Total		**596 350 000 FrCFA**

5.2.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

La gouvernance locale, inclusive et participative, constitue un levier afin de favoriser la cohésion sociale, l'utilisation et la gestion équitable des ressources dans le canton. Pour ce faire, le canton a fixé 4 objectifs : i) Renforcer la prévention et la résolution inclusive des conflits intercommunautaires ; ii) Améliorer la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels et religieux ; iii) Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur.

Tableau 11 : Plan d'action du domaine 1 - Gouvernance locale et cohésion sociale

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS/an	CHRONOGRAMME				Long terme
AXE STRATEGIQUE : Renforcer la gouvernance locale inclusive							**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	
1. Renforcer la sécurité par la prévention et la résolution inclusive des conflits intercommunautaires	Promouvoir la cohésion pacifique et des valeurs communes	Créer, former et équiper une troupe théâtrale pour la sensibilisation à la prévention des conflits et à la cohésion sociale	CCD	Parc de National de Zah Soo (PNZS)	Echelle cantonale	5 000 000	X	X		X	
		Organiser des causeries débat une fois par an avec les communautés sur les sujets de gouvernance et valeurs communes				1 000 000	X	X	X		
	Renforcer la communication et les capacités des leaders religieux, traditionnels et communautaires en matière de prévention et résolution des conflits	Former et recycler les leaders dans la prévention et résolution des conflits communautaires et l'importance de la transparence dans la gestion des choses public	CCD, Autorité traditionnelle	PNZS, GIZ	Echelle cantonale	2 000 000		X		X	
		Sensibiliser les femmes à participer aux réunions de prise des décisions				1 000 000		X		X	
	Renforcer les capacités des acteurs de la gouvernance locale au niveau communautaire (CCD)	Initier la construction d'un bureau pour le CCD	CCD	GIZ, Etat	Tikem	10 000 000		X			
		Former les membres du CCD aux principes de bonne gouvernance et à la cohésion sociale				500 000		X			
	Inclure la voix des différentes couches	Créer un cadre de concertation pour		SWEED+, GIZ, Etat	Echelle cantonale	6 500 000		X		X	

	sociales dans les concertations pour la prise de décisions	favoriser la prise de parole des femmes	Autorité traditionnelle et CCD									
		Créer un cadre de concertation pour favoriser la consultation la prise des décisions des sages				6 000 000	X		X		
2. Améliorer la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels et religieux	Promouvoir la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels et les principes de leur nomination	Créer, former et équiper un comité de sensibilisation pour le respect des autorités traditionnelles	CCD	Etat, PNZS	Echelle cantonale	6 000 000	X	X			
		Sensibiliser les communautés aux principes de nomination des leaders				1 500 000		X	X		
3. Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur sur la gouvernance, les violences faites aux femmes et aux enfants	Mettre en place un plan de communication sur les lois en vigueur et les droits de population.	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur l'importance de la bonne gouvernance et la cohésion sociale	CCD, Autorité traditionnelle	Etat, PNZS, GIZ	Echelle Cantonale	1 500 000	X	X			
		Sensibiliser les populations à la connaissance et l'application des lois				1 000 000	X				
	Mettre en place un plan de renforcement des capacités des leaders sur les droits fonciers	Former les autorités traditionnelles sur les droits fonciers et les réglementations				1 500 000		X	X	X	
		Elaborer des règles simples de gestion des ressources locales				3 000 000		X	X	X	
	Renforcer l'application des lois en vigueur	Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes et aux enfants	CCD, Autorité traditionnelle	Etat, PNZS, SWEED+, HD	Echelle Cantonale	2 000 000	X	X		X	

		Sensibiliser la population sur les lois régissant la protection de l'environnement, droits et devoirs d'un citoyen, etc.				2 000 000		X	X		
		Sensibiliser les populations sur les vols et les enlèvements de personnes contre rançon				5 000 000	X	X			
		Créer, former et équiper un comité de vigilance dans tous les villages				12 000 000		X	X	X	
Total						**67 500 000**					

5.2.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles

Assurer la gestion durable des ressources naturelles est un enjeu majeur pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés notamment face aux changements climatiques. Plusieurs objectifs sont visés en ce sens : en premier lieu, promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels. Ensuite, l'élaboration et application d'une réglementation et gestion durable des ressources naturelles, pourra contribuer à une exploitation durable et rationnelle de celles-ci. Le canton vise à assurer la gestion intégrée des ressources en eau, notamment à travers la restauration des zones humides. Le canton prévoit également de renforcer l'éducation environnementale dès le plus jeune âge à travers campagnes de sensibilisation.

Tableau 12 : Plan d'action du domaine 2 - Gestion durable des ressources naturelles

OBJECTIFS	ACTION	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (Techniques et Financiers)	LOCALITES	COUTS/an	CHRONOGRAMME				Long terme
							2026	2027	2028	2029	
AXE STRATEGIQUE : **Garantir la gestion participative et durable des écosystèmes naturels**											
Objectif 1 : Promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels	Restaurer les écosystèmes dégradés	Sensibiliser la population en technique de production des plants et de plantation	CCD, ILOD	Etat	Echelle cantonale	7 000 000	X				
		Identifier, former et doter les pépiniéristes du canton en matériel de production des plants				1 200 000	X	X			
		Reboiser les zones dégradées et les forêts communautaires				5 000 000	X	X	X	X	X
	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques de population en matière de protection des écosystèmes	Sensibiliser et former la population sur l'importance de la préservation des écosystèmes et de la santé des sols (regarnissage, agroforesterie, agroécologie, compost...)	CCD, ILOD	Etat, ALINEA, PNZS	Echelle cantonale	5 000 000	X	X	X	X	X
	Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	Sensibiliser et former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés (Banco, Afrah, Save 80)	CCD	Etat	Echelle cantonale	7 000 000	X	X	X		
		Former et doter les femmes avec les matériels de fabrication des foyers améliorés.				6 000 000	X	X	X	X	
		Sensibiliser les communautés sur l'intérêt d'utiliser des foyers améliorés				5 000 000	X	X	X	X	

	Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL)	Former les femmes sur les techniques de cueillette, de transformation et commercialisation des produits locaux (graines de neem, savonnier, tamarinier ...)	CCD, ILOD	CNCPRT	Echelle cantonale	6 000 000	X	X	X	X	
		Doter les organisations des femmes en matériel de transformation des produits locaux				8 000 000	X	X	X	X	
		Appuyer le développement de la filière verte (apiculture)				5 000 000	X	X			
Objectif 2 : Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	Renforcer les capacités de la population sur la connaissance des lois régissant la protection de l'environnement (Lois 14 et 023) et d'autres conventions	Sensibiliser et vulgariser auprès de la population les Lois 14 et 023 et d'autres conventions	CCD, ILOD	Etat, PIDACC, CNCPRT, PNZS	Echelle cantonale	5 000 000	X	X			
		Former les autorités traditionnelles sur le respect et l'application des Lois 14 et 023				2 000 000	X	X	X		
	Renforcer les capacités de l'ILOD dans ses actions de protection des ressources naturelles	Former les membres de l'ILOD et CVS en techniques de protection et de surveillance des forêts communautaires et les lacs	CCD, ILOD	CNCPRT, GIZ	Echelle cantonale	2 000 000	X	X			
		Doter les CVS des matériels de surveillance et de protection				5 000 000	X	X	X	X	
		Soutenir l'application de la charte de l'ILOD				3 500 000	X	X			
	Renforcer le respect des zones de mise en défens	Réviser les conventions locales des zones de mises en défens	CCD, ILOD	CNCPRT, GIZ, FAO, PNZS	Echelle cantonale	5 000 000	X	X			

		Sensibiliser la population sur l'importance de zones de mise en défens				2 500 000	X	X	X	X	X
Objectif 3 : Assurer la gestion intégrée des ressources en eau	Restaurer les zones humides	Reboiser et entretenir les berges du lac	CCD, ILOD	Etat, GIZ	Echelle cantonale	5 800 000	X	X	X	X	
		Sensibiliser la population au respect de la limite des berges et aux mauvaises pratiques maraichères				4 000 000	X	X	X	X	
Objectif 4 : Renforcer le programme de l'éducation environnementale	Appuyer le programme d'enseignement de l'éducation environnementale à tous les niveaux	Organiser des séances sur l'éducation environnementale dans les établissements scolaires	CCD	Etat, PNZS	Echelle cantonale	6 000 000	X	X	X	X	
		Sensibiliser la population sur les méfaits des feux de brousse, de la coupe de bois abusive, de l'utilisation de produits chimiques				7 000 000	X	X	X	X	X
	Améliorer la gestion des déchets	Sensibiliser les ménages sur la gestion des déchets ménagers	CCD	Etat, GIZ	Echelle cantonale	5 200 000	X	X	X		
		Former les organisations féminines sur les techniques de recyclage des déchets				2 500 000	X	X	X	X	
Total						**110 700 000**					

5.2.3. Domaine 3 : Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat-transport-industrie…), Tourisme)

Le plan d'action du domaine 3 est organisé en 4 sous-catégories correspondant aux trois secteurs d'activité majeurs du canton : l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'économie. Chacun des quatre secteurs s'inscrit sous un axe stratégique spécifique.

En matière d'agriculture, l'axe stratégique est celui de renforcer l'agriculture locale résiliente basée sur les bonnes pratiques agricoles durables et diversifiées. Les priorités sont de : i) Améliorer la connaissance des agriculteurs sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC ; ii) Améliorer le système agricole ; iii) Renforcer la capacité organisationnelle, technique des agriculteurs et l'accès aux semences adaptées aux CC; iv) Promouvoir les pratiques agro-sylvo-pastorales.

Concernant l'élevage, le plan d'action est structuré de manière à renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques. Le canton vise à : i) Renforcer les ouvrages et les infrastructures hydrauliques adaptés aux soins et à la mobilité pastorale ; ii) Promouvoir la pratique intensive de l'élevage ; iii) Veiller au respect des réglementations en vigueur sur la mobilité du secteur par les éleveurs ; iv) Promouvoir les activités d'élevage auprès des femmes.

Pour la pêche, l'axe principal est celui d'assurer la durabilité et la résilience du secteur halieutique face aux changements climatiques. Cela passe par : i) Renforcer les réglementations régissant la gestion des ressources halieutiques ; ii) Renforcer la pratique durable de la pêche.

Enfin, concernant l'Economie, l'axe stratégique est celui de développer les infrastructures et les activités économiques résilientes. Pour ce faire, le canton a pour but de i) renforcer les infrastructures économiques et les voies de communication ; et ii) Adapter les offres des structures d'appui aux besoins et à la vulnérabilité de la population.

Tableau 13 : Plan d'action du domaine 3 – Développement économique local

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS/an (FCFA)	CHRONOGRAMME				Long terme
							2026	2027	2028	2029	
DOMAINE D'INTERVENTION : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL											
SECTEUR : Agriculture											
AXE STRATEGIQUE : Renforcer l'agriculture locale résiliente basée sur les bonnes pratiques agricoles durables et diversifiées											
Objectif 1 : Améliorer la connaissance des agriculteurs sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC	Renforcer la connaissance de la population sur la notion de vulnérabilité et de l'adaptation aux CC	Sensibiliser les agriculteurs sur les effets/impacts du changement climatique	CCD	Etat, FAO, PNZS, SOCODEVI	Echelle cantonale	3 500 000	X	X			
		Former les agriculteurs sur les bonnes pratiques agricoles (technique d'agroforesterie, d'agroécologie, de fabrication et d'utilisation du compost, cordon pierreux, demi-lune, etc.)				5 000 000	X	X			
		Equiper les organisations des agriculteurs avec le matériel nécessaire au développement de bonnes pratiques agricoles (compost, agroforesterie, etc.)				5 000 000	X	X	X	X	
		Organiser des échanges d'expériences entre les communautés sur les bonnes pratiques adoptées				5 500 000	X	X			
Objectif 2 : Améliorer le système agricole	2.1. Multiplier les points d'eau dans les zones potentielles aux maraichages	Aménager dans les sites de maraichages des puits artisanaux et les bassins de rétention d'eau	CCD	Etat, PNZS, CNCPRT, FAO, SOCODEVI	Echelle cantonale	7 000 000	X	X			
		Créer les micro-barrages au profit du maraichage				10 000 000	X	X			
		Aménager des périmètres irrigués pour la culture de contre saison (riz)				12 000 000	X	X	X	X	
	2.2. Encourager les AGR	Former les maraichers sur les bonnes pratiques maraichères et de fabrication des engrais organiques et sensibiliser sur les méfaits des produits chimiques	CCD	Etat, PNZS, CNCPRT, FAO, SOCODEVI	Echelle cantonale	4 000 000	X	X	X	X	
		Doter les maraichers en matériels adaptés				4 000 000	X	X			

Objectif 3 : Renforcer la capacité organisationnelle, technique des agriculteurs et l'accès aux semences adaptées aux CC	Vulgariser les bonnes pratiques culturales aux producteurs	Sensibiliser les communautés sur l'importance de la vie associative (groupement, association, coopérative…)	CCD	Etat, FAO, SOCODEVI	Echelle cantonale	1 000 000	X	X	X	X	
		Recenser et restructurer les groupements d'agriculteurs				1 000 000	X	X			
	Mettre à la disposition des agriculteurs des semences adaptées	Identifier et former les semenciers à la bonne pratique d'utilisation et de conservation	CCD	Etat, ITRAD, FAO, GIZ	Echelle cantonale	2 000 000	X	X			
Objectif 4 : Promouvoir les pratiques agro-sylvo--pastorales	Valoriser les engrais d'origine animale	Sensibiliser les agriculteurs à la valorisation des déchets des animaux au profit des cultures	CCD	Etat, FAO, PNZS, PIDACC/BN	Echelle cantonale	1 000 000	X	X			
		Mettre en place des parcelles pilotes à base des déchets des animaux				3 000 000	X	X			
		Documenter et diffuser les résultats obtenus de l'expériences auprès de la communauté				2 000 000	X	X			
Sous-total						**66 000 000**					
SECTEUR : Elevage											
AXE STRATEGIQUE : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur élevage face aux changements climatiques											
Objectif 1 : Renforcer les ouvrages et les infrastructures hydrauliques adaptés aux soins et à la mobilité pastorale	Faciliter la mobilité et l'accès à l'eau pour les animaux	Construire les couloirs de transhumance	CCD	Etat, PNZS, FAO	Echelle cantonale	6 000 000	X	X	X		
		Construire des infrastructures et ouvrages pastoraux				10 000 000	X	X			
	Améliorer la santé animale	Construire des pharmacies vétérinaires et des parcs de vaccination	CCD	Etat, PNZS, FAO	Echelle cantonale	7 000 000	X	X			
		Former et doter les auxiliaires d'élevage de matériel adéquat			Gamba, Tikem	5 000 000	X	X	X	X	
Objectif 2 : Promouvoir la pratique intensive de l'élevage	Produire l'alimentation des animaux en lien avec les agriculteurs	Former les éleveurs sur la valorisation des résidus agricoles et d'autres sources alimentaires	CCD	Etat, FAO	Gamba, Tikem	5 000 000			X	X	
	Promouvoir la culture des plantes fourragères et introduire les espèces adaptées	Cultiver les fourrages adaptés aux besoins des éleveurs et agroéleveurs	CCD, ILOD	Etat, FAO, GIZ, PNZS	Echelle cantonale	4 000 000			X	X	
		Sensibiliser et former sur les techniques de séchage, traitement de conservation de fourrages				3 000 000		X	X		

Objectif 3 : Veiller au respect des réglementations en vigueur sur la mobilité du secteur par les éleveurs	Diffuser les règlementations en vigueur à l'endroit des acteurs (éleveurs et agriculteurs)	Former les acteurs et vulgariser les réglementations en vigueur auprès de la population	CCD	Etat, PNZS	Echelle cantonale	4 000 000			X	X	
Objectif 4 : Promouvoir les activités d'élevage auprès des femmes	Développer l'élevage des petits ruminants, porcs et volailles	Appuyer les éleveurs et les agroéleveurs à s'organiser en groupements	CCD	Etat, FAO	Gamba, Tikem	3 000 000	X	X			
		Renforcer la capacité des groupements féminins et/ou mixtes sur les techniques d'élevage (petits ruminants, volailles, porc, etc.)			Echelle cantonale	3 500 000			X	X	
Sous-total						**50 500 000**					
SECTEUR : Pêche											
AXE STRATEGIQUE : Assurer la durabilité et la résilience du secteur halieutique face aux changements climatiques.											
Objectif 1 : Renforcer les règlementations régissant la gestion des ressources halieutiques	Vulgariser les lois et les réglementations en vigueur aux pêcheurs et à la population	Sensibiliser les pêcheurs et la population sur les lois en vigueur (Loi 14, Loi 023 et les conventions locales)	CCD, ILOD	PNZS, Etat	Tikem	1 000 000	X	X			
		Organiser des conférences débat multi-acteurs pour améliorer la compréhension des lois et règlementation dans le secteur pêche				2 500 000	X				
Objectif 2 : Renforcer la pratique durable de la pêche	Redynamiser les organisations des pêcheurs	Sensibiliser et former les pêcheurs sur les pratiques de pêche durable	CCD, ILOD	Etat, PNZS	Tikem, Dablaka	1 500 000	X	X			
		Renforcer les dispositifs de visualisation des zones mises en défens				1 000 000			X		
		Réhabiliter le débarcadère				7 000 000		X	X		
Sous-total						**13 000 000**					
SECTEUR : Economie											
AXE STRATEGIQUE : Développer les infrastructures et les activités économiques résilientes											
Objectif 1 : Renforcer les infrastructures économiques et les voies de communication	Aménager les pistes rurales	Aménager des digues et diguettes etc.	CCD	Etat, Mairie, Moov Africa, Airtel, Salam	Tikem, Gamba	10 000 000		X	X		
		Réhabiliter les anciennes pistes rurales dégradées			Echelle cantonale	7 000 000		X	X	X	
	Plaider pour l'obtention de réseau de communication fiable	Soutenir les projets d'installations des antennes/pylônes de téléphonie mobile par les entreprises			Gamba, Tikem	10 000 000		X	X		
Objectif 2 : Adapter les offres	Appuyer la mise en place des	Créer et construire des marchés hebdomadaires	CCD	PIDACC, GIZ, CNCPRT, Etat	Gamba, Tikem	4 000 000	X	X	X	X	

des structures d'appui aux besoins et à la vulnérabilité de la population	infrastructures communautaires	Identifier et construire les magasins de stockages adaptés pour les produits alimentaires			Echelle cantonale	7 000 000			X	X	
		Construire des marchés de bétail et des aires d'abattages			Gamba, Tikem	28 000 000		X	X	X	
Sous-total						38 000 000					
Total						**167 500 000**					

5.2.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Le plan d'action du domaine 4 est organisé en 3 grandes sous-catégories de services sociaux de base essentiels au développement humain, culturel et social, ainsi qu'à l'amélioration de l'état de santé des communautés du canton.

En matière d'éducation, culture, jeunesse et sport, l'axe stratégique est celui de renforcer la résilience du système éducatif, sportif et culturel. Plusieurs objectifs concourent à cet axe : i) Favoriser l'accès à des infrastructures scolaires, culturelles et sportives résilientes et de qualité ; ii) Renforcer les capacités du personnel enseignant ; iii) Améliorer l'accès à la scolarisation, culture et sport des filles en particulier.

Concernant les affaires sociales et le genre, le canton a pour axe stratégique d'améliorer les mécanismes de protection, d'équité sociale et de cohésion familiale, à travers les objectifs suivants : i) Promouvoir l'égalité de genre ; ii) Assurer la protection sociale et l'autonomisation des personnes vulnérables.

Enfin, pour le secteur lié à la santé, l'eau potable et l'assainissement, l'axe stratégique est celui d'améliorer la résilience du système sanitaire et les conditions d'hygiène de la population. Les objectifs contribuant à cet axe sont : i) Améliorer le système de gestion de l'eau et promouvoir les règles d'hygiène et de santé ; ii) Faciliter l'accès aux services de soin de qualité face aux CC ; iii) Promouvoir les règles d'hygiène et de santé.

Tableau 14 : Plan d'action du domaine 4 - Services sociaux de base résilients et sensibles au genre

OBJECTIFS	ACTION	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	PARTENAIRE	LOCALITE	COUTS	CHRONOGRAMME				Long terme
							2026	2027	2028	2029	
DOMAINE D'INTERVENTION 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre											
SECTEUR : Education, culture, jeunesse et sport											
AXE STRATEGIQUE 1 : Renforcer la résilience du système éducatif, sportif et culturel											
Objectif 1 : Favoriser l'accès à des infrastructures scolaires, culturelles et sportives résilientes et de qualité	Renforcer la résilience des infrastructures scolaires	Construire et équiper un centre d'alphabétisation	CCD, APE (Association des parents d'élèves), AV (Association Villageoise)	Etat, UNICEF, SWEED+, PNZS	Tikem	11 000 000		X	X		
		Achever la construction des bâtiments scolaires en chantier				15 000 000	X	X	X		
		Reboiser les cours des établissements scolaires				4 000 000	X	X	X		
	Appuyer la construction d'une infrastructure culturelle	Construire et équiper un centre culturel	CCD	UNESCO, Etat	Gamba	10 000 000	X	X	X	X	
		Sensibiliser les jeunes sur l'importance de la lecture			Echelle Cantonale	3 000 000	X	X	X	X	
	Renforcer les infrastructures et activités sportives	Aménager et équiper des terrains de football	CCD	Etat, PNZS	Gamba, Guidima, Honbi	10 000 000	X	X			
		Organiser un (01) tournoi sportif par an			Gamba	800 000	X	X	X	X	
Objectif 2 : Renforcer les capacités du personnel enseignant	Renforcer l'enseignement pédagogique prenant en compte les CC et le genre	Former les enseignants communautaires sur des thèmes intégrant le CC et le genre	CCD, APE	Etat, UNICEF	Echelle Cantonale	2 000 000		X			
		Doter les enseignants communautaires en matériel et support didactique adapté				7 000 000		X			
Objectif 3 : Améliorer l'accès à la scolarisation,	Mettre en place des dispositifs pour encourager et soutenir les filles à l'école	Sensibiliser les filles et les parents sur les inconvénients des mariages précoces	CCD, APE	Etat, UNICEF, SWEED+, PNZS, CELIAF	Echelle Cantonale	3 000 000		X			

culture et sport des filles		Organiser des prix d'excellence aux meilleures élèves filles				1 000 000	X	X			
		Créer des écoles de filles			Gamba, Tikem	10 000 000		X	X	X	
Sous-total						**76 800 000**					
SECTEUR : Santé, eau potable et assainissement											
AXE STRATEGIQUE : Améliorer la résilience du système sanitaire et les conditions d'hygiène de la population											
Objectif 1 : Améliorer le système de gestion de l'eau et promouvoir les règles d'hygiène et de santé	Renforcer les sources d'approvisionnement en eau	Construire des châteaux d'eau et des forages	CCD	Etat, PIDACC/BN	Echelle Cantonale	12 000 000	X	X	X		
		Mettre en place des comités de gestion des points d'eau dans chaque village (03 personnes par village)				2 000 000	X	X	X		
		Former les comités de gestion à l'entretien des points d'eau et forages				2 000 000	X	X	X		
Objectif 2 : Faciliter l'accès aux services de soin de qualité face aux CC	Renforcer l'accessibilité et l'efficacité des centres de santé	Créer, construire et équiper des centres de santé accessibles aux villages enclavés	CCD, COSAN	Etat, UNICEF, OMS	Honbi, Wassirki, Folaing, Mbarou	20 000 000		X	X		
		Doter les centres de santé avec des panneaux solaires				2 000 000		X	X		
		Former le personnel adéquat pour l'entretien des panneaux solaires				2 000 000		X	X		
	Renforcer les capacités du personnel des centres de santé	Former les femmes accoucheuses et les secouristes (relais communautaires)	CCD, COSAN, Responsables de Formations Sanitaires (FOSA)	Etat, UNICEF, OMS, CELIAF	Echelle Cantonale	5 000 000		X	X		

		Doter les services de prise en charge des personnes malnutries en produits de première nécessité (médicaments et aliments)				10 000 000	X	X	X		
Objectif 3 : Promouvoir les règles d'hygiène et de santé	Promouvoir la salubrité et l'hygiène des lieux publics	Construire des latrines et poubelles dans les lieux publics (marchés, centre santé, écoles)	CCD, COSAN	Etat, UNICEF, OMS	Echelle Cantonale	7 000 000	X	X	X		
		Former et équiper des comités de salubrité existants				3 000 000	X	X			
		Sensibiliser les populations sur l'importance et l'intérêt d'utiliser les latrines en particulier les lieux publics				1 500 000		X	X	X	
	Prévenir l'apparition de maladies et de problèmes de santé	Sensibiliser la population à la vaccination et à la santé de reproduction	CCD, COSAN	Etat, UNICEF, OMS	Echelle Cantonale	2 500 000		X	X	X	
Sous-total						**69 000 000**					
SECTEUR : Affaires sociales et genre											
AXE STRATEGIQUE 1 : Améliorer les mécanismes de protection, d'équité sociale et de cohésion familiale											
Objectif 1 : Promouvoir l'égalité de genre	Promouvoir l'implication des femmes dans la prise des décisions	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur les droits et devoirs des citoyens avec un accent sur les droits de la femme	CCD, autorité traditionnelle	Etat, SWEED+, LTDH, CELIAF	Echelle Cantonale	6 000 000	X	X	X		
		Former les organisations des femmes sur le leadership				3 000 000	X	X			
		Sensibiliser la population sur				3 000 000	X	X			

		l'autonomisation des femmes									
Objectif 2 : Assurer la protection sociale et l'autonomisation des personnes vulnérables	Promouvoir la protection sociale des personnes vulnérables	Construire et équiper un centre social	CCD	Etat, SWEED+, CELIAF	Tikem	10 000 000			X	X	
		Former le personnel du centre social à l'accompagnement des personnes vulnérables et à la gestion des Violences Basées sur le Genre (VBG)				500 000			X	X	
	Appuyer les personnes vulnérables en technique de développement des AGR	Former et doter les personnes vulnérables avec des équipements adaptés aux AGR (artisanat, couture, transformation etc)	CCD	Etat, SWEED+, CELIAF	Tikem	10 000 000			X	X	
Sous-total						**32 500 000**					
Total						**178 300 000**					

5.2.5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

Le plan d'action du domaine 5 a pour axe stratégique de renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents).

Les 2 objectifs sous cet axe sont les suivants : i) Mettre en place un mécanisme de gestion des risques climatiques ; ii) Renforcer l'accès des communautés aux services climatiques.

Tableau 15 : Plan d'action du domaine 5 - Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS (FCFA)	CHRONOGRAMME				Long terme
							2026	2027	2028	2029	
AXE STRATEGIQUE : Renforcer la résilience des communautés face aux événements climatiques extrêmes											
Objectif 1 : Mettre en place un mécanisme de gestion des risques climatiques	Créer un comité inclusif de gestion des risques climatiques	Identifier, former et équiper les membres du comité inclusif en gestion des risques climatiques	CCD	Etat, PIDACC, Croix rouge	Echelle Cantonale	7 550 000	X	X	X		
		Elaborer la feuille de route du comité inclusif de gestion des risques climatiques				1 500 000	X	X			
		Sensibiliser la population sur les risques de catastrophes naturelles				1 000 000	X	X	X	X	
	Elaborer un plan de gestion des risques climatiques	Cartographier les zones à risque d'inondation	CCD	Etat, CNCPRT, PNZS	Tikem, Lonko, Ton-ton, Toulao I, Dabah	1 700 000	X	X	X	X	
		Identifier et installer les sites de relocalisation des sinistrés et préparer leur prise en charge			Ton-ton, Gourmouie, Tikem	35 000 000	X	X	X	X	
	Prévenir l'insécurité alimentaire liée aux catastrophes naturelles	Sensibiliser les communautés sur les risques d'insécurité alimentaire	CCD	Etat, PIDACC, FAO	Echelle Cantonale	1 800 000	X	X	X	X	
		Construire des greniers communautaires				20 000 000	X	X	X	X	
Objectif 2 : Renforcer l'accès des communautés	Favoriser l'accès aux informations climatiques pour le canton	Recueillir des informations des risques climatiques auprès des services étatiques pour la population	CCD	Etat, SISAAP, SIPSA, ANAM	Echelle Cantonale	2 300 000	X	X	X	X	

aux services climatiques		Développer les contacts avec les sources d'information climatiques adaptées aux besoins des communautés				1 000 000	X	X	X	X	
		Créer une plateforme cantonale pour diffuser les informations liées aux risques climatiques et catastrophes naturelles et conseils sur les pratiques en situation de catastrophes			Tikem	500 000	X	X	X	X	
Total						**72 350 000**					

6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PDL)

6.1. Préambule

Plusieurs organes peuvent participer à la coordination, à la gestion, et au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions du PDL. Ils garantissent la bonne gouvernance de la mise en œuvre du PDL et définissent les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué.

Au niveau cantonal, le chef de canton en tant que première autorité traditionnelle porte la responsabilité du PDL. Il s'assure de la bonne coordination de toutes les actions de développement du canton et assure le suivi de la mobilisation des fonds auprès de différents partenaires et population pour la mise en œuvre effective du PDL de son canton.

6.2. Mécanisme/Démarche préparatoire

La mise en œuvre effective d'un PDL sous-entend une organisation structurée des organes de coordination et de suivi et de l'exécution des tâches assignées à chaque organe et acteurs.
Le CCD, organe principal de pilotage travaillera en étroite collaboration avec un comité technique de suivi (CTS) constitué des techniciens ayant un niveau requis et une expérience technique en matière de suivi et enfin une structure locale proche des bénéficiaires. Il assure également une bonne communication entre et avec les différents acteurs : partenaires de développement tels que les ONG, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les organes de gouvernance locale (Comité département d'action), etc.
Les tableaux ci-après présentent les principaux organes de coordination du PDL, leurs compositions et rôles d'une part et d'autre part le mécanisme de suivi (méthodes de collecte des données, fréquences pour chaque organe de suivi, etc.) et sont présentés en annexe I, les fiches de suivi.

Tableau 16 : Organes de mise en œuvre du PDL et leurs rôles

N°	Organes	Responsabilités	Composition
1	**Comité de pilotage du PDL**	Sous la supervision de son président d'honneur qui est le chef de canton, le Comité de Pilotage du PDL est en charge de la coordination de toutes les activités du PDL, de l'orientation stratégique et de la cohérence avec les priorités du canton. Ainsi, avec l'appui du Comité Technique de Suivi (CTS), le comité de pilotage est responsable de la diffusion des PDL au niveau local, provincial et national. Il élabore et valide de concert avec le chef de canton le plan de travail annuel (cf. fiche plan de travail annuel) qu'il partage avec les partenaires au niveau local pour information et plaidoyer et au CTS pour information et exécution. Il rédige les rapports (à mi-parcours et annuel de suivi des réalisations sur le terrain) et partage avec le chef canton, le CDA et les partenaires pour information et archivage. Le Comité de pilotage se réunit une fois tous les semestres (soit 2 fois par an) et invite le CTS à présenter et à déposer les fiches de données sur l'état d'avancement des projets financés par les partenaires sur le terrain. A la demande du CDA, le Comité de Pilotage peut être sollicité pour présenter les résultats de ses activités obtenues chaque année et le plan de travail annuel à sa rencontre (vers la fin de l'année en début de l'année suivante). A la fin de la période de validité du PDL,	Le Comité de Pilotage est composé de tous les membres du CCD et le Chef de canton (président d'honneur).

		le Comité de Pilotage avec l'appui du CTS évaluera et capitalisera les expériences acquises pendant cette période.	
2	**Comité technique de suivi (CTS)**	Désigné par le Comité de pilotage (CCD), le CTS sera composé en partie par les responsables de service déconcentré de l'Etat et les membres du CCD. Il sera en charge du suivi technique de la mise en œuvre des actions du PDL sur le terrain. Il effectue trimestriellement des missions de suivi sur le terrain. Il a pour répondant les Organisation de Développement Villageoise (ODV) qui existent déjà dans chaque village. Il appuie le comité de pilotage dans la planification annuelle, la rédaction des rapports d'activités et la capitalisation des expériences. Ce comité effectuera le suivi dans tous les villages (et en particulier les villages bénéficiant des financements) de façon trimestrielle. Il rédigera un petit rapport accompagné de fiche de suivi pour une présentation à la réunion du Comité de Pilotage (chaque semestre).	Le CTS est composé de 8 personnes dont 3 membres du CCD et 5 membres des services techniques déconcentrés (ANADER, Forestier, CELIAF/genre, Education et Elevage)
3	**Organisation de Développement Villageoise/ODV**	Présent dans tous les villages, ces organisations ont pour mission de suivre toutes les activités de développement du village. Étant donné leur position reculée et stratégique (dans les villages), et leur mission, le Comité de Pilotage appuiera leur dynamisation pour permettre au CTS de s'appuyer sur les ODV pour les suivis mensuels des actions dans leurs villages. L'ODV sera responsable de la collecte des données de terrain (état d'avancement des projets en lien ou non avec le PDL) et à partager trimestriellement lors du passage de CTS dans le village.	Une ODV est composée du chef de village, des représentants des jeunes et femmes. La composition des ODV est faite indépendamment du CCD.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

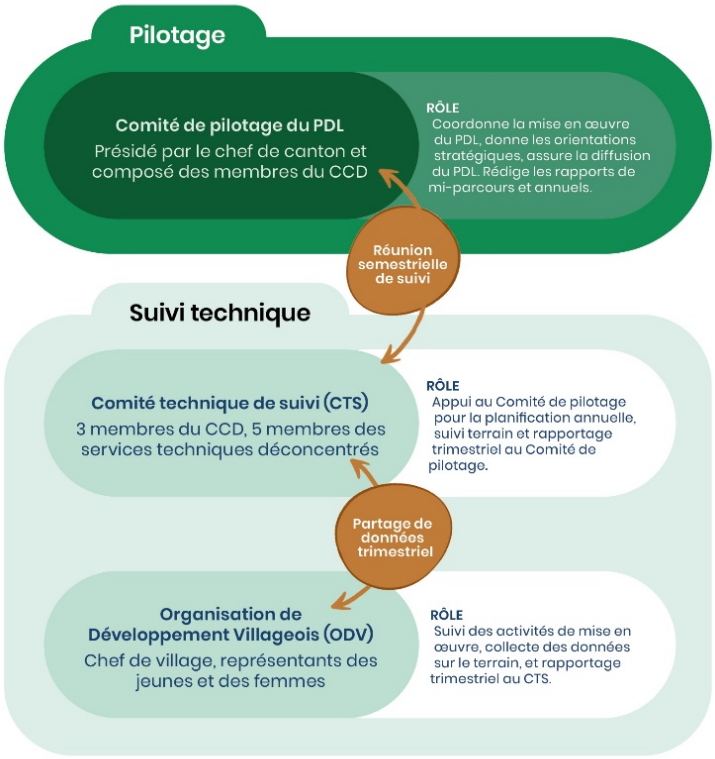


Figure 6 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

Le tableau suivant présente les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du PDL.

Tableau 17 : Mécanisme de suivi (méthode de collecte des données, fréquences de collecte par les organes de coordination du PDL)

Niveau collecte des données	Responsables	Méthode de collecte des données	Période	Modalités de rencontre
1	Organisation de Développement Villageoise/ODV	Une fiche de collecte des données (confère Annexe A) sera mise à la disposition de l'ODV pour être renseignée mensuellement et conservée auprès du chef du villages.	Mensuelle	L'ODV sera briefé par le Comité de Pilotage / CTS sur la collecte mensuelle et son importance pour le rapportage et information. Les membres garderont auprès du chef de village (président d'honneur) les fiches renseignées sur le terrain (y compris difficultés).
2	Comité Technique de suivi (CTS)	-Le CTS se servira des fiches de collecte (identique à celle des ODV) pour enregistrer de façon trimestrielle les données collectées mensuellement par les ODV. -Il descendra sur le terrain pour des observations directes (en présence de volontaires des ODV) en complément des fiches renseignées. -Facultativement, le CTS peut rencontrer les bénéficiaires pour leurs impressions.	Trimestrielle	Les CTS se répartiront les pôles afin de faire un travail rigoureux. Ils passeront trimestriellement dans tous les villages du canton pour travailler avec chaque ODV. Les informations des fiches renseignées seront copiées (la souche est remise au chef du village pour archivage). Les visites de terrain sont également organisées à cette occasion. Le CTS se fera accompagner par quelques volontaires de l'ODV pour la visite de terrain. Et facultativement, le CTS peut rencontrer les bénéficiaires ou non pour recueillir les témoignages des bénéficiaires.
3	Comité de pilotage du PDL (CCD)	Il statue une fois par semestre sur les données collectées et le rapport de suivi trimestriel sur le terrain par le CTS. Les informations contribueront à renseigner le plan annuel de travail validé.	Semestrielle	Le Comité de Pilotage organisera une rencontre tous les semestres. Il fera participer les membres de CTS pour présenter la situation sur le terrain et les données collectées trimestriellement. Après renseignement du plan de travail, le Comité de Pilotage organisera une séance de restitution au chef de canton (avec un support). Il partagera également une copie du rapport compilé avec le CDA et les partenaires financiers locaux (à la réunion du CDA par exemple).

6.3. Plan de travail annuel

Le plan de travail annuel est élaboré par le Comité de Pilotage avec l'appui du CTS et découle directement du plan d'action du PDL. Il permet de passer de la planification stratégique à un plan de travail concis et avec des actions et activités concrètes à mettre en œuvre.
Quelques étapes permettent d'élaborer un plan de travail annuel simple, clair et compréhensible à partir d'une planification globale :

- Rappeler et revoir en détail le plan d'action du PDL domaine par domaine (axes stratégiques, objectifs, actions, activités, etc.)
- Filtrer toutes les activités et le budget prévu dans le plan d'action pour l'année considérée (domaine par domaine)
- Utiliser la fiche de planification proposée ci-dessous pour inscrire l'ensemble des projets/actions programmés dans l'année considérée et ceci domaine par domaine.
- Voir également dans quelles mesures les activités non réalisées en année 1 peuvent être reportées sur l'année suivante.

6.4. Plan de mise en œuvre du suivi du PDL

Le plan de mise en œuvre pour les quatre (4) prochaines années est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Plan de mise en œuvre du suivi du PDL

Période	Activités clés	Acteurs responsables	Appui financier pour le suivi
Janvier – Février 2026	Diffusion du PDL	Comité Pilotage (local, provincial et national)	ELLESadAPt
	Rencontre avec les partenaires (sondage)	Comité Pilotage	
	Mise en place du CTS	Comité Pilotage	
	Planification annuelle (partage)	Comité Pilotage, CTS	
	Planification des rencontres, suivi terrain et collecte des données et répartition des tâches	Comité Pilotage (semestriel)	
		CTS (trimestriel)	
		ODV (mensuel)	
	Dynamisation des ODV	Comité Pilotage/CTS	
	Relance des partenaires	Comité Pilotage	
Mars-Novembre 2026	Suivi du planning		
Décembre 2026	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année 1 Réflexion sur la consolidation du PTA année 2	Comité de Pilotage	
Janvier 2027	Planification des activités annuelle de la 2ème année (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2027	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Décembre 2027	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année 2 Réflexion sur la consolidation du PTA 2	Comité de Pilotage	

Janvier 2028	Planification des activités annuelle deux (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2028	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Décembre 2028	Rapportage annuel et partage année 3 Evaluation du taux de réalisation année 3 Réflexion sur l'élaboration du PTA 4	Comité de Pilotage	
Janvier 2029	Planification des activités annuelles quatre (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2029	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Juin-Décembre 2029	Préparation de la révision du PDL - Identification d'un partenaire pour l'appui à la révision - Planning de révision du PDL	Comité de Pilotage/CCD	
Décembre 2029	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année du PDL	Comité de Pilotage	
	Capitalisation d'expériences	Comité de pilotage	

7. CONCLUSION

Le Plan de Développement Local du canton de Tikem constitue un outil stratégique majeur pour orienter les actions de développement économique, social et environnemental dans une perspective durable et inclusive. Élaboré selon une approche participative, il intègre les aspirations des communautés locales, leurs priorités, ainsi que les défis du canton, liés aux inégalités de genre et aux impacts du changement climatique.

L'intégration des résultats de l'étude de vulnérabilité réalisée sur la zone du CAPBL, renforce également la résilience du territoire de Binder face aux risques climatiques tels que les inondations, la dégradation des terres, les sécheresses et l'insécurité alimentaire. Les actions proposées dans ce plan visent à améliorer la gestion durable des ressources naturelles, à promouvoir des pratiques agricoles adaptées, à renforcer les infrastructures résilientes et à développer des mécanismes locaux d'alerte et de prévention des risques climatiques.

L'intégration de la dimension genre témoigne de la volonté des acteurs locaux de promouvoir une société plus équitable où les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables participent davantage à la prise de décision et bénéficient d'un accès équilibré aux ressources et aux opportunités économiques. Cette orientation favorise un renforcement de l'autonomisation des femmes et contribue à la réduction des disparités sociales encore perceptibles au sein des communautés du canton.

Ce PDL constitue ainsi un cadre de gouvernance locale moderne qui place les populations au cœur du processus de développement. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers. L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.

Ainsi, le PDL du canton de Binder incarne une vision d'avenir : un territoire plus prospère, équitable et résilient, capable de faire face aux défis climatiques et de valoriser les potentiels de toutes ses communautés.

8. ANNEXES

Annexe A : Approche de la révision du PDL de Tikem

Phases	Etapes	Détails
PHASE 1 : PREPARATION	**Etape 1 : Prise de contact avec les autorités traditionnelles et administratives**	Cette assise a eu lieu en février 2025.
	Etape 2 : Evaluation des projets du PDL précédant de concert avec le CCD	Avant de procéder à l'actualisation du PDL, le CCD a évalué les projets du PDL précédent. Le rapport de cette évaluation a été présenté à l'atelier de lancement du processus de la révision.
	Etape 3 : Campagne de sensibilisation et d'information	Les séances de sensibilisation et d'information ont été organisé dans les pôles du canton Tikem. Pendant ces séances les populations ont été informé de l'approche d'intégration des dimensions genres et changements climatiques dans le PDL. En plus de cela, les populations ont été entretenu sur la thématique d'adaptations aux changements climatiques à travers les contenus audios et vidéos proposés par le projet ELLESadAPt.
	Etape 4 : Première session de formation de l'équipe de pilotage du processus de la révision	Les membres du Comité cantonal de Développement (CCD), les responsables des services techniques de l'Etat souvent élu à la tête des commissions thématiques, ainsi que les animateurs locaux ont reçu une formation sur les changements climatiques et l'adaptation aux changement climatiques par l'équipe du projet. Cette formation a eu lieu à Pala du 26-27 juin 2025. Au total 35 personnes étaient présentes.
	Etape 5 : L'atelier de lancement du processus de la révision	C'est le tout premier atelier du processus de la révision. Les activités réalisées pendant cet atelier étaient : • La présentation du rapport d'évaluation du niveau d'exécution des projets de l'ancien PDL par le CCD • Présentation de la méthodologie de la révision du PDL • Présentation des résultats d'étude de vulnérabilité faite dans le CAPBL (Complexe d'aires protégée Binder-Léré) • Restructuration de l'équipe de pilotage du processus de la révision (CCD)
PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	**Etape 6 : Etude du milieu**	Pendant cette étape, il était question de : • Collecter les données socio-économiques et environnementales du canton pour actualiser les sections « Généralités du canton » et « Diagnostic participatif du canton », tout en intégrant les principaux impacts des changements climatiques issus du rapport de vulnérabilité. • Cette collecte de données a été faite auprès de 1541 ménages (voir Annexe B).
	Etape 7 : Rédaction des sections « Généralités du canton » et « Diagnostic participatif du canton »	Les sections « Généralités du canton » et « Diagnostic participatif du canton » ont été rédigées dans le PDL.
	Etape 8 : Atelier de restitution du diagnostic participatif	Les sections « Généralités du canton » et « Diagnostic participatif du canton » ont été restituées lors d'un atelier à Tikem.
	Etape 9: Travaux en commission thématiques	Les commissions thématiques composées chacune de 3 membres par domaine et accompagnées des membres du CCD, ALC et des CRPDL reprennent la liste des projets prioritaires du PDL précédent.

PHASE 3 : PLANIFICATION LOCALE		- Présentation/restitution des insertions vulnérabilités et mise à jour du diagnostic territorial (partie état des lieux) - Revue et stabilisation des projets non réalisés sur le PDL précédent.
	Etape 10 : Deuxième session de formation de l'équipe de pilotage du processus de la révision	Cette deuxième session de formation porte sur l'intégration de l'adaptation et du genre à la planification locale. Elle consiste à apprendre aux participants : • Comment formuler des axes prioritaires climato-résilients ; • Comment élaborer un plan d'action (objectifs, axes, actions, activités…).
	Etape 11 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier de priorisation et d'adoption des projets	Pendant cet atelier, les commissions thématiques et le CRPDL font la restitution de leurs travaux et présentent la liste des projets à adopter.
	Etape 12 : Finalisation de la rédaction du PDL	Cette étape est la finalisation de la rédaction du PDL.
PHASE 4 : VALIDATION ET DIFFUSION	**Etape 13 : Validation du PDL**	La séance de validation du PDL par le comité Départemental d'action (CDA) est organisée par les membres du CCD. Après la séance de validation, les corrections et suggestions du CDA seront intégrées dans le PDL et prêts pour la diffusion.
	Etape 14 : Diffusion du PDL	Diffusion du PDL dans tout le canton (exemplaire du PDL) pour tous les villages et à l'échelle nationale pour la valorisation du document et la recherche des financements.

Annexe B : Nombre de ménages enquêtés pendant la collecte de données

Tableau 19 : Nombre de ménages enquêtés pendant la collecte de données dans le canton Tikem (2025)

N°	Nom de village	Nombre de ménage	Taux	Ménage à enquêter
1	Flaing	21	20%	4
2	Matchédé	28	20%	6
3	Djalingo 1	30	20%	6
4	Gamba-Gongon	32	20%	6
5	Makoukou	32	20%	6
6	Wassirki	37	20%	7
7	Lawarga	37	20%	7
8	Tikem 2	42	20%	8
9	Lirguen-gueng	43	20%	9
10	Lirwantikem	52	20%	10
11	Djakbemé 1	60	20%	12
12	Djabemé 2	62	20%	12
13	Gamba-Foulbé	63	20%	13
14	Toulao 1	70	20%	14
15	Gamba 1	72	20%	14
16	Balané-Djam	103	20%	20
17	Dabah	112	20%	22
18	Gortibague	125	20%	25
19	Mbraou	132	20%	26
20	Toulao 2	147	20%	29
21	Iri	150	20%	30
22	Manbalam	181	20%	36
23	Kissamsi	183	20%	37
24	Guidima	198	20%	40
25	Golonpouin	235	20%	47
26	Tonton	258	15%	39
27	Gamba-Mansabouri	262	15%	39
28	Gamba-Toupouri	271	15%	41
29	Mangra	280	15%	42
30	Sirlawé	305	15%	46
31	Oulargo 1	313	15%	47
32	Bisséo 1	321	15%	48
33	Honbi	325	15%	49
34	Bisséo 2	375	15%	56
35	Tibirbiri	377	15%	57
36	Sourkandou	378	15%	57
37	Moukaye 1	380	15%	57
38	Moukaye 2	438	15%	66
39	Lonko II	500	15%	75

40	Lonko I	518	10%	52
41	Gourmouie	658	10%	66
42	Dablaka	682	10%	68
43	Oulargo 2	877	10%	88
44	Tikem	1016	10%	102
		10 781		**1 541**

Annexe C : Données démographiques

Tableau 20 : Liste des villages et de leur démographie

N°	Village	Nbre Ménage	Population		TOTAL
			Hommes	Femmes	
1	Balané-Djam	103	426	398	824
2	Bisséo 1	321	1289	1279	2568
3	Bisséo 2	375	1688	1312	3000
4	Dabah	112	495	401	896
5	Dablaka	682	2720	2736	5456
6	Djabemé 2	62	259	237	496
7	Djakbemé 1	60	279	201	480
8	Djalingo 1	30	170	70	240
9	Flaing	21	88	80	168
10	Gamba 1	72	296	280	576
11	Gamba-Foulbé	63	305	199	504
12	Gamba-Gongon	32	148	108	256
13	Gamba-Mansabouri	262	1063	1033	2096
14	Gamba-Toupouri	271	1125	1043	2168
15	Golonpouin	235	961	919	1880
16	Gortibague	125	498	502	1000
17	Gourmouie	658	2371	2893	5264
18	Guidima	198	769	815	1584
19	Honbi	325	1588	1012	2600
20	Iri	150	702	498	1200
21	Kissamsi	183	735	729	1464
22	Lawarga	37	184	112	296
23	Lirguen-gueng	43	170	174	344
24	Lirwantikem	52	216	200	416
25	Lonko I	518	2060	2084	4144
26	Lonko II	500	2003	1997	4000
27	Makoukou	32	137	119	256
28	Manbalam	181	747	701	1448
29	Mangra	280	1123	1117	2240
30	Matchédé	28	126	98	224
31	Mbrao	132	543	513	1056
32	Moukaye 1	380	1519	1521	3040
33	Moukaye 2	438	1757	1747	3504
34	Oulargo 1	313	1288	1216	2504
35	Oulargo 2	877	3456	3560	7016
36	Sirlawé	305	1219	1221	2440
37	Sourkandou	378	1523	1501	3024
38	Tibirbiri	377	1517	1499	3016

39	Tikem	1016	4196	3932	8128
40	Tikem 2	42	176	160	336
41	Tonton	258	1047	1017	2064
42	Toulao 1	70	311	249	560
43	Toulao 2	147	538	638	1176
44	Wassirki	37	155	141	296

Source : ANADER, 2025.

Annexe D : Liste des centres de santé du canton Tikem

Tableau 21 : Liste des centres de santé dans le canton Tikem[7]

N°	Nom de Centre de santé	Statut du centre
1	Centre de santé de Tikem	Public
2	Centre de santé de Mangra	Public
3	Centre de santé de Moukaye I	Public
4	Centre de santé de Gourmouie	Public
5	Centre de santé de Gamba	Public
6	Centre de santé de Tikem II	Public
7	Centre de santé de Ourlarego II	Public

[7] Un autre centre santé est en ce moment en construction à Datcheinga réunissant les villages Bisséo I, Golonguini, Datcheinga et Kourba.

Annexe E : Liste des membres du Comité Cantonal de Développement (CCD) et de l'Association de Développement Cantonal (ADC) du canton Tikem

a) Bureau Exécutif

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village
1.	TINKREO FROUMDANDI	Président	Tikem
2.	DJARSAM BARNABAS	Vice-Président	Gamba
3.	DOURGA WELBA	Rapporteur	Tikem
4.	WANGREBELE LUC	Trésorier	Tikem

b) Comité de rédaction

N°	Nom et prénoms	Village
1.	KOUMTOUIN BLAISE	Tikem
2.	TCHOUMKREO DOURANDI	Gourmoye
3.	HOUTOUIN JEAN-BOSCO	Dabah
4.	SIRI FAUTIN	Kissamsi
5.	DJONDANDI KOSSANDOU	Tikem

c) Animateurs locaux volontaires

N°	Nom et prénoms	Village
1.	DJONKREO FAKIR	Tikem
2.	KOWE DJONSALA	Dablaka
3.	BAMBE NAIWOU	Mbarou
4.	WANGREBELE LUC	Tikem

Annexe F : Liste des membres des commissions thématiques de Tikem

Liste des commissions thématiques du canton Tikem

Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

Noms et prénoms	Provenance	Contact
Lawé Yao	Tikem	66102895
Daifouli Egritouin Suzane	Tikem	65035613
Yanyallah Disandou	Dablaka	62972422
Kaldiakwa sazane	Tikem	63030647
Palé Egretouing	Gourmouin	68681218

Domaine 2 : Gestion Durable des Ressources Naturelles

Noms et prénoms	Provenance	Contact
Bome Rene Kansala	Tikem	60976340
Tinkréo Foundandi	Tikem	63283599
Hinemon Jeremie	Guidima	63450547
Gordjio Pierre	Tikem	63511081
De-Elba Clarisse	Bisseo	61637575

Domaine 3 : Développement économique local

Noms et prénoms	Provenance	Contact
1-Fekwa Matkreo	Tikem	63479945
2- Belapou Mairo	Tikem	65168508
3- Blaise Mero Koumtouing	Tikem	66602758
4- Maiguebe Jeanne	Tikem	60016282
5- Ouangkague Nestor	Manbalam	65851639

Domaine 4 : Services sociaux de base résilient et sensible au genre

Noms et prénoms	Provenance	Contact
Fekwa Koisi II	Tikem	66136485
Kowe Djonsala	Dablaka	66456853
Djaoyang Osée	Toulo I	62092979
Domdandi Jonas	Gamba	60137213
Maïdemlé Maïlabélé	Tikem	66698970

Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et catastrophes naturelles

Noms et prénoms	Provenance	Contact
Ouangrebélé Djingué	Tikem	66425838
Djanwé Kaitouin	Honbi	65284183
Bamé Naihou Moise	Barou	66659409
Kodobé Ouangrébélé	Tikem	60204518
Daïta Veronique	Tikem	97484421

Annexe G : Fiches de suivi du mécanisme de pilotage

A- Fiche de planification annuelle des actions (Comité de Pilotage)[8]

Vision du canton :									
Domaine :									
Secteur :									
Axe :									
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Année : 2026**				Localités	Porteurs	Partenaires
			T1	T2	T3	T4			

Les fiches ci-dessous seront utilisées par les CTS et ODV pour le suivi et la collecte des données sur le terrain.

B- Fiche de suivi des mises en œuvre des projets / activités (CTS)

Domaine :															
Secteur :															
Actions	**Activités**	**Localités**	**Année : 2026**												
			Réalisé T1			Réalisé T2			Réalisé T3			Réalisé T4			
			Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	
-Action 1	Activité 1.1														
	Activité 1.2														
	Activité 1.3														
Observations directes sur le terrain 1			Difficultés 1						Témoignages des bénéficiaires 1						

[8] Le contact avec les partenaires potentiels cités dans le plan d'action sera du ressort du Comité de Pilotage. Il s'assurera de partager avec les partenaires le plan de travail annuel pour explorer les possibilités de financement des activités.

- **-** **-**			- - -						- - -						
-Action 2	Activité 2.1														
	Activité 2.2														
	Activité 2.3														
Observations directes sur le terrain 2			Difficultés 2						Témoignages des bénéficiaires 1						
- **-** **-**			- - -						- - -						

C- Fiche de collecte des données par les ODV

Domaine :	
Secteur :	

Actions	**Activités**	**Localités**	**Année : 2026**											
			Réalisé T1			Réalisé T2			Réalisé T3			Réalisé T4		
			Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non
Action 1	Activité 1.1													
	Activité 1.2													
	Activité 1.3													
Action 2	Activité 2.1													
	Activité 2.2													
	Activité 2.3													
Action 3	Activité 3.1													
	Activité 3.2													
	Activité 3.3													


Baastel
NOÉ
PARC NATIONAL
ZAH
SOO
TCHAD
ELLESadAPt
Desjardins
Développement international
En partenariat avec
Canada